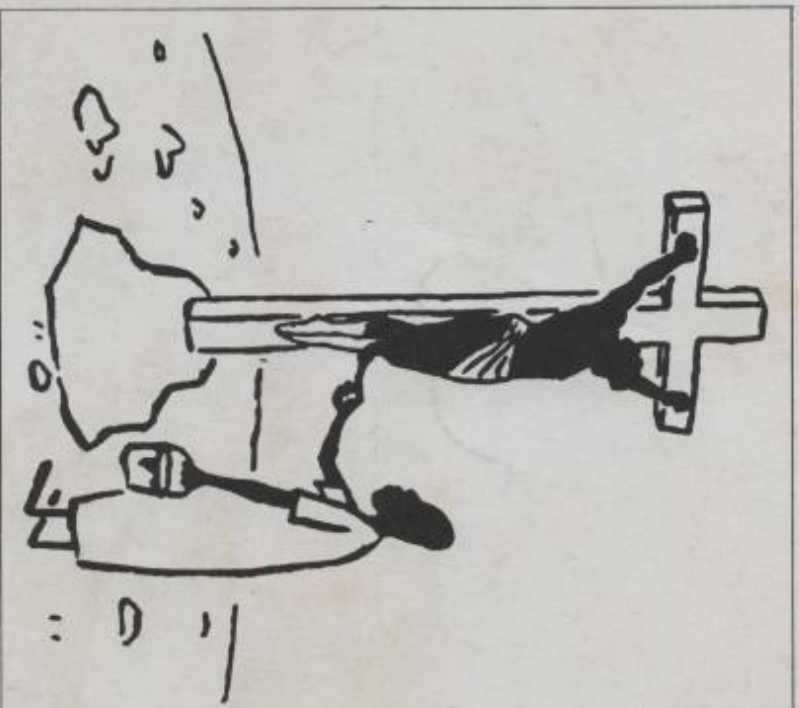




(SOEPI)

« La foi en milieu africain serait une mystification dangereuse si l'Eglise devait se refermer sur elle-même, affrontée aux seuls problèmes de l'identité culturelle. »

Jean Marc E.L.A., *Ma foi d'Africain*

SOMMAIRE

Editorial: De la liberté religieuse	1
Dossier: Les sectes	2
<i>Dialogue</i> : Rwanda, entre la peur et l'anathème	3
<i>Th. Maryomeza</i> : Ces sectes religieuses qui nous interpellent	8
<i>J. Ntambungiro</i> : Sectes ou mouvements religieux ?	22
Société et développement:	
<i>Ch. Jeanneret</i> : Intellectuel et Développement	42
<i>E. Symoens</i> : L'Espéranto et l'Afrique	53
Eglise d'ici et d'ailleurs:	
<i>SCEAM</i> : 8 ^e Assemblée plénière	69
<i>Carnet</i> : Juillet — Août 1987	77
A travers livres et revues:	
<i>M. Donnet</i> : «François d'Assise, Force et tendresse» de Leonardo Boff	85
Sondage: <i>Dialogue</i>	93
Courrier des lecteurs:	
<i>E. Munyantwali</i> : Quelle école pour quelle société ?	105

DIALOGUE

DIALOGUE N° 125

Nov. — Déc. 1987

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Théophile MARYOMEZA, Abbé rwandais, Paroisse Mibilizi, Cyanguu

Joseph NTAMAHUNGIRO, Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali

Charles JEANNERET, Conseiller à la Présidence de la République, Kigali

Edward SYMOENS, Ex-préfet des Ecoles Belges de Kinshasa et de Kigali, Kalinout, Belgique

Michel DONNET, Prêtre Fidei Donum, Paroisse Ste-Famille, Kigali

Eustache MUNYANTWALI, Doctorant en sciences de l'éducation, Louvain, Belgique

EDITEUR: — DIALOGUE B.P. 572 TEL.: 74178 KIGALI/RWANDA

REDACTION: Yvon POMERLEAU et Joseph NTAMAHU-NGIRO

COMITE DE REDACTION:

Zéphyrin BAGAMBIKI — Thaddée BAGARAGAZA — Michel DONNET — François FUNGA — Straton GAKWAYA — Déogratias HITIMANA — André KAMEYA — Antoine MU-GESERA — Narcisse MUNYAMBARAGA — François-Xavier MUNYARUGERERO — Guy MUSY — Jean-Baptiste NGI-RABACU — Guy THEUNIS — Odette UBONABENSHI

PROMOTION: Ernest RUKANGIRA

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHE: Théophile KAMANGO

Editorial

DE LA LIBERTE RELIGIEUSE

Au cours des derniers mois, l'Eglise catholique au Rwanda et au Burundi a été interpellée par des mesures mettant en cause, à des degrés divers, la liberté religieuse. Au Rwanda, plusieurs membres de sectes religieuses ont été condamnés et emprisonnés ... Au Burundi, l'Eglise a été soumise à des restrictions culturelles et à diverses mesures répressives. Dans un cas comme dans l'autre, des événements ont permis de trouver une solution heureuse à ces situations difficiles. A l'occasion des fêtes du 25^{ème} anniversaire de la République Rwandaise, plusieurs prisonniers - dont les membres des sectes - ont bénéficié de la grâce présidentielle. Et le coup d'Etat du 3 septembre au Burundi laisse présager des relations plus faciles entre l'Eglise et l'Etat. Cependant des questions demeurent qu'il faut peut-être chercher à élucider en ces temps qui sont favorables. Quelles sont les limites que peut imposer un Etat à la liberté religieuse au nom du bien commun ? Peut-on identifier purement et simplement au bien commun les exigences de la production ou le respect de l'autorité ? Les chrétiens ont-ils le droit de définir ce qu'ils estiment être le bien commun ? Quelle marge est laissée à la liberté religieuse dans un Etat qui se veut "laïc" ? L'Eglise catholique est-elle sensible aux menaces qui peuvent peser sur d'autres groupes religieux ? Pour sauvegarder son espace de liberté religieuse, l'Eglise peut-elle renoncer à une parole critique, évangélique, vis-à-vis de la société ? Le silence qu'on s'impose soi-même est peut-être une menace plus grave à la liberté religieuse que les restrictions venues de l'extérieur.

LES SECTES

Depuis Août 1986 le Rwanda vit de façon plus ou moins permanente à l'heure d'un phénomène qui ne laisse pas indifférent: les sectes. En Kinyarwanda, le terme a été traduit par "ingirwamadini". Presses orale et écrite se sont fait réguilièrement l'écho de cet événement mais sans jamais l'approfondir.

DIALOGUE veut en soulever un coin du voile en publiant un mini-dossier à ce sujet et en lançant en même temps un débat. Rile invite donc toute personne susceptible d'apporter quelque lumière à y contribuer. Comme le présent dossier émane de membres de l'Eglise Catholique, un appel spécial s'adresse aux autres Eglises chrétiennes du pays. Il serait intéressant d'entendre aussi le point de vue de membres de ces sectes. Ils pourraient par exemple nous présenter des monographies de leurs mouvements.

Pour débayer le terrain DIALOGUE vous propose trois contributions d'inégale grandeur dont le contenu ne manquera pas d'aider à enrichir ce débat que nous appelons de tous nos voeux. Rendez-vous est donc pris. Ne nous décevez pas.



RWANDA: Entre la peur et l'anathème

Le 12 Août 1986, l'A.R.P. titrait: Procès en septembre de 300 membres des sectes religieuses. Et le 30 septembre: Les audiences publiques du Procès des Adeptes des Sectes religieuses commenceront demain 1er octobre 1986. Depuis lors des titres évocateurs ont fait la une de nos journaux:

- Urubanza rw'abasuzugura amategeko ya leta
- Mwitondere ingirwamadini
- Abinjije amadini atemewe mu Rwanda bagejewe mu bucamanza
- Amagambo y'Abatampere n'Abayehova ateye agahinda
- Kibungo: Abaturage bagaye gusanganira Imana
- Abahungabanije umutekano w'igihugu barakatiwe(1).

Les titres en français paraissaient plus neutres, tels:

(1) Traduction

- Le procès de ceux qui enfreignent les lois de l'Etat (rwandais)
- Attention aux sectes
- Les adeptes des religions non reconnues par le Rwanda ont été traduits en justice
- Les déclarations des Tempérants (d'Afrique Centrale) et des Témoins de Jéhovah font pitié
- A Kibungo des paysans sont partis à la rencontre de Dieu
- Le verdict de ceux qui ont attenté à la sûreté de l'Etat

- Début du Procès de 298 adeptes des sectes non reconnues par le droit rwandais
- Jugement des adeptes des sectes non reconnues par le Gouvernement rwandais.

INFRACTIONS

Le procès de ces adeptes s'est déroulé du 2 au 17 octobre 1986. Il s'est terminé par des peines d'emprisonnement allant de 4 à 12 ans, soit 6 à 12 ans pour les Témoins de Jéhovah; 4 à 10 ans pour les Abakokore (les sauvés), les Tempérants d'Afrique Centrale, Abantu b'Imana bihana (les enfants de Dieu repentants). C'était le 24 octobre 1986. La majorité des Témoins de Jéhovah ont été condamnés à 10 ans et les adeptes d'autres groupes à 8 ans. Les plus lourdes peines (12 ans) ont été infligées à M. Augustin MURAYI NDUHIRA, Directeur Général au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, à son épouse Mme Rachel NDAVISHIMIYE et à M. RWAGASORE, réserviste, tous témoins de Jéhovah.

Raisons invoquées pour frapper plus durement ces trois adeptes. M. et Mme MURAYI "étaient les rares intellectuels du groupe et le gouvernement avait mis sa confiance en eux en leur confiant des postes de responsabilité". Quant à RWAGASORE "pour avoir déclaré qu'il ne peut plus défendre sa patrie en cas d'agression tout en admettant qu'il aurait recouru à elle (la défense) si personnellement il était agressé".

Si donc ces circonstances étaient aggravantes, il existait évidemment des circonstances atténuantes pour d'autres. Ainsi "les mineurs

ont bénéficié d'une réduction de la moitié des peines (4 ans)" alors que "les prévenus illettrés ont aussi bénéficié d'une atténuation de la peine à cause de leur ignorance (8 ans au lieu de 10 ans infligés aux pionniers)". Mais en fait de quoi étaient-ils accusés ?

Selon le Ministère Public les prévenus se seraient rendus coupables "d'incitation de la population à la rébellion contre les pouvoirs établis, d'outrages au drapeau ou insignes officiels de souveraineté de la République, d'appel à la désobéissance". Un journaliste en a donné la traduction suivante en kinyarwanda : "Bayise ingirwamadini kuko bene kuyagoboka abagira inyanga-rwanda, aho kubahiriza amategeko agenga igihugu cyacu akabagandisha kandi beneyo ntibatinye no kubi-kwirakwiza mu bandi".

Concrètement cela se serait traduit suivant les cas par le refus de verser les cotisations annuelles du M.R.N.D. (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement) car "l'observation d'une telle réglementation les conduirait à soutenir - donc à se ranger dans - un parti politique, ce qui irait à l'encontre de leurs croyances religieuses"; le refus de l'animation, ce qui "dans leur entendement revêt la vénération de la créature alors qu'aucun culte ne doit être rendu à une créature, le seul vrai culte étant rendu au créateur"; le refus de saluer le drapeau et de chanter l'hymne national alors qu'ils "se déclarent apatrides et rêvent à une communauté universelle où la subdivision géo-politique répond pour le moins à la volonté de leur Dieu".

D'autres infractions concerneraient le refus de faire les travaux communautaires (Umu-ganda), de se faire soigner par transfusion sanguine, d'envoyer les enfants à l'école, de prêcher

l'inutilité du travail car la fin du monde approche et que seuls les adeptes de ces "religions" (Témoins de Jéhovah) échapperont à l'apocalypse.

Dans sa sentence la Cour de Sûreté de l'Etat n'a pas retenu, "faute de preuves", les accusations relatives au refus de chanter l'hymne national et l'outrage au drapeau national. Son verdict a été également légèrement moins sévère que le réquisitoire qui demandait un emprisonnement ferme de 5 à 15 ans.

LA GRACE D'UN ANNIVERSAIRE

Le Gouvernement rwandais a toujours affirmé que ces personnes étaient poursuivies non pour leurs croyances religieuses mais parce qu'ils "se réfugiaient derrière celles-ci pour contrevenir sciemment aux lois établies, semer la subversion et le désordre" et ce faisant "atteinter à la sûreté de l'Etat". C'est ainsi qu'une vingtaine de prévenus qui ont plaidé coupables en invoquant leur ignorance ont été immédiatement libérés.

Au nom du Gouvernement le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales a toujours loué les très bonnes relations existant entre les Eglises reconnues et l'Etat. Ce fut le cas notamment lors des júbilés d'argent de Mgrs les évêques de Kibungo, Ruhengeri, Butare où, en plus de la participation à ces festivités, le Gouvernement accorda une aide financière substantielle. On comprend alors la colère du Chef de l'Etat rwandais qui a rejeté les accusations selon lesquelles la condamnation de ces "GROUPOSCULES" qui violent la Constitution et les lois rwandaises serait synonyme de persécution religieuse. C'était le 29 avril 1987

lors de sa dernière rencontre avec les agents de la Fonction Publique.

Le 1er juillet 1987 à l'occasion de la célébration du 25ième anniversaire de notre indépendance, le Chef de l'Etat a accordé la clémence aux détenus de droit commun. Soit par diminution de leurs peines, soit par la libération pure et simple. Mais la mesure ne touchait pas les personnes condamnées pour atteinte à la sûreté de l'Etat, détournement, concussion.

Exceptionnellement l'article 6 de cet arrêté précisait : "Une remise totale des peines est accordée aux personnes condamnées le 24 octobre 1986 par la Cour de Sûreté de l'Etat aux termes des arrêts R.P.N° 32 CSE à 54/CSE". Ce sont les adeptes des 4 "sectes" précitées.

Est-ce la fin de cette histoire? Pas tout à fait. Un mois plus tard le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales revenait à la charge en dénonçant encore une fois "les méfaits et le désordre semé par les adeptes de certaines sectes". Mais en même temps il les invitait à revenir dans la bonne voie. C'était le 15 Août 1987 lors du double Jubilé d'Argent de l'Evêque et du Diocèse de Butare.

S'agit-il des mêmes sectes ou de nouvelles? Faudra-t-il que le Gouvernement engage un nouveau bras de fer avec les zéloteurs de ces mouvements? L'avenir nous dira si le phénomène "secte" au Rwanda n'est que marginal ou représente une force avec laquelle il faudra désormais compter. Et que dire de cette affirmation que finalement une religion est une secte qui a réussi?

DIALOGUE

"EXAMINEZ TOUT AVEC DISCERNEMENT". Cette invitation de Paul aux Thessaloniens s'adresse aussi aux chrétiens d'aujourd'hui devant la prolifération des sectes. Les voies de Dieu étant insondables, c'est peut-être un signe que Dieu envoie aux Eglises pour les inviter à une nouvelle conversion.

Ces sectes religieuses qui nous interpellent

Le lecteur de DIALOGUE se souvient de l'inquiétude du Gouvernement Rwandais à propos des sectes non reconnues par la loi : "INGIRWAMADINI". Les sectes visées étaient : les Témoins de Jéhovah, les Tempérants, Abantu b'Imana et Abarokore. Nous n'avons pas oublié le verdict assez sévère porté par la Cour de Sûreté de l'Etat contre les adeptes de ces sectes. Nous avons entendu les griefs retenus contre elles : refus de saluer le drapeau national, de chanter l'hymne national, de participer à l'animation et aux travaux communautaires et leur réticence à être soignés par transfusion sanguine. Mais pourquoi devons-nous nous préoccuper de ces phénomènes ? On comprend le haussement d'épaules qui accompagne parfois la lecture rapide d'un tract que vient de vous glisser à la main cet adepte de telle secte ou l'air amusé qui accueille la nouvelle de la "conversion" d'un collègue de travail aux "Témoins de Jéhovah" par exemple.

Il est pourtant utile de connaître les sectes en tant que symptômes de certaines maladies des religions et des sociétés, car elles révèlent parfois des besoins confus que les responsables des institutions religieuses et sociales n'avaient

su ni percevoir ni satisfaire. Il y a même plus : ces sectes agissent parfois en catalyseurs de l'histoire, elles aiguissent en quelque sorte les mécontentements et les aspirations d'une société. L'on sait de quel poids la secte des "nazaréens" (les premiers chrétiens) a pesé sur l'univers religieux du premier siècle dans le bassin méditerranéen sur la religion d'Israël, le culte de l'Empereur, les religions-à-mystère issues d'Orient. Elle a même ébranlé la structure politique et sociale de l'Empire romain au point d'infléchir le cours de son histoire.

UN PHENOMENE COMPLEXE

Certes, des sectes il en a toujours existé. Dans toutes les cultures, dans toutes les religions et à toutes les périodes de l'histoire. Mais ces derniers temps, leur prolifération se produit à une telle échelle et avec une telle rapidité, en Afrique surtout, que le phénomène mérite un examen sérieux. Dans le domaine des sectes, l'histoire ancienne et récente est là pour nous le rappeler, on ne sera jamais assez vigilant ni assez lucide.

Une approche du phénomène des sectes reste cependant difficile, le phénomène étant par nature inconsistant. Des sectes naissent et disparaissent souvent en une ou deux générations tandis que le public de ces "Eglises" en miniature est peu stable et change selon la fluctuation des sentiments et des besoins du moment. Des statistiques précises du nombre de sectes et de leurs adeptes sont difficiles à établir. Beaucoup travaillent d'ailleurs dans la clandestinité ou en marge de la société, leur existence étant officiellement interdite par les pouvoirs publics.

Historiens, psychologues, sociolo-

gues et théologiens ont examiné le phénomène et sont arrivés à des typologies diverses des sectes. On a pu dire qu'il y a des sectes pour tous les goûts.

L'Afrique traditionnelle avait ses "sectes coutumières" mais c'est l'avènement du christianisme par la prédication des grandes Eglises chrétiennes qui a engendré une multitude de sectes africaines chrétiennes (on en compte plus de 10000 dans l'Afrique sub-saharienne).

L'Afrique autrefois isolée est aujourd'hui ouverte aux grands courants d'idées du monde entier. Venus d'Amérique, d'Asie et d'Europe, les grands mouvements de pensée philosophico-religieuse ont fait naître sur le sol africain toute sorte de sectes qui exercent une attirance souvent fascinante sur les africains d'aujourd'hui.

Cet article voudrait être une application du conseil donné par l'Apôtre Paul aux Thessaloniens : "N'éteignez pas l'Esprit, ne méprisez pas les dons de prophétie; examinez tout avec discernement : retenez ce qui est bon; tenez-vous à l'écart de tout espèce de mal" (1 Th. 5, 19-22).

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il est à remarquer que le terme "secte" n'est jamais utilisé par les sectes elles-mêmes pour désigner leur identité. Ce qui semble indiquer que le terme "secte" n'est pas neutre, qu'il exprime déjà un jugement, qu'il a au moins une résonance péjorative. En utilisant le mot, les groupes constitués, et en particulier les Eglises, manifestent un réflexe de défense, voire même de mépris. L'étymologie n'est pas d'un grand secours. Le mot "secte"

vient soit du verbe latin "sequi" (suivre), soit du verbe "sedecere" (se séparer), soit du verbe "secare" (couper).

Sociologiquement une secte est, à l'origine, l'ensemble de disciples qui suivent un même maître, qui partagent une même croyance, et qui en faisant cela, se séparent du milieu ambiant. La formation des sectes est un phénomène humain qui se retrouve aussi bien, dans le domaine idéologique, social et politique que religieux. L'antiquité grecque par exemple a connu des sectes philosophico-religieuses, nos religions traditionnelles connaissaient leurs sectes secrètes (les adeptes de Nyabingi ou de Ryangombe), et les idéologies modernes n'hésitent pas à dénoncer vigoureusement les tendances "sectaires" dans les rangs de leurs militants.

Il n'est pas étonnant que le christianisme lui-même ait fait ses premiers pas affublé du titre de secte à l'intérieur du judaïsme. Les premières communautés chrétiennes s'écartaient en effet du "Dieu de nos pères" et du culte religieux dû aux empereurs romains et s'attachaient mystiquement à la personne du Christ qu'elles désiraient suivre radicalement comme seul Seigneur en renonçant à tout le reste.

Les premiers siècles de l'ère chrétienne ont d'ailleurs vu la naissance d'innombrables sectes dont le comportement est étrangement voisin de celui que nous connaissons au XXIème siècle. Le phénomène sectaire avec sa tendance à l'exclusivisme, à la séparation, et à la fermeture d'un groupe sur soi, est inhérent à toute religion et représente ainsi un aspect permanent de l'histoire des Eglises.

ARGENT, "SECTE" ET POLITIQUE

LES LIGNES DIRECTRICES

Dès le début de l'Eglise les sectes représentent une contestation de l'Eglise établie au nom d'une connaissance supérieure comme les disciples de Valentin, ou de l'inspiration directe du Saint-Esprit comme les montanistes, ou d'un certain purisme comme les fidèles de Novatien et Donat. Se réclamant d'une révélation privée, d'une vision ou d'un rêve, d'un charisme de prophétie, un homme ou une femme prétend détenir toute la vérité, la dernière vérité sur les choses à venir, l'authentique pensée de Jésus, un message inédit du Saint-Esprit. Depuis le début du christianisme, on compte plus de 2000 prophètes de ce genre. Et toujours aussi des groupes de chrétiens sont prêts à faire sécession par rapport à leur Eglise d'origine pour créer une Eglise plus exigeante, plus sainte !

Pour certains ce qui caractérise la secte c'est un "esprit sectaire", comportant les traits distinctifs suivants : la conviction qu'on est les purs ou les élus qui souvent ont aussi le sentiment d'être persécutés. Cet élitisme veut dire que chaque membre a conscience d'appartenir à une élite choisie par Dieu : "nous sommes les purs, et donc finalement les meilleurs".

Le groupe, de son côté, tient pour assuré que ce rôle providentiel de "flambeau", de "sel de la terre" et de "petit reste" lui est imparti par un choix providentiel de Dieu qui le dirige en direct. Un ensemble d'obligations et d'interdits valorise le caractère exigeant du mode de vie que le néophyte a choisi : tel groupe demande à ses adhérents une certaine ascèse alimentaire, tel autre supprime le tabac, l'alcool, le café et tout excitant en général; un autre tient à des règles fermes et un peu austères pour les rapports entre jeunes gens et jeunes filles.

Des adeptes de sectes guérisseuses refusent le recours au médecin, même pour sauver un enfant en danger de mort, en esprit d'obéissance à la Bible et à la Loi de Dieu telle qu'ils l'interprètent. Ils refusent même la vaccination ! Aux yeux des adeptes des sectes, une plus grande rigueur des normes éthiques est surtout preuve de la supériorité de la vérité qu'ils sont convaincus de détenir.

Parmi d'autres traits d'un esprit "sectaire" il nous faut relever la conviction qu'on a raison, fût-ce contre l'ensemble du monde et surtout contre l'autorité; le caractère monolithique et raide des jugements est leur caractère passionné.

POURQUOI DEVIENT-ON ADEPTE D'UNE SECTE ?

Pourquoi cet engouement pour les sectes ? Quelle raison pousse certains à entrer dans une secte ? Que trouve-t-on dans une secte qu'on n'avait pas rencontré en leur propre Eglise ?

En fait il ne s'agit pas d'une seule cause, mais d'un faisceau de raisons qui varient selon la diversité des personnes et des situations, mais qui révèlent certains besoins inscrits dans le coeur des hommes de notre temps qui attendent une réponse à leurs problèmes.

Selon les sociologues les sectes semblent d'abord trouver un terrain de choix dans les situations conflictuelles que vit une société à un moment donné de son histoire. Les sectes correspondent souvent à des situations historiques de frustration, d'impuissance ou de désespoir qu'elles essaient de transformer en créant une contre-Eglise et peut-être plus encore une contre-société, où les déficiences des Eglises et de la société sont contestées, de nouvelles espérances, souvent

utopiques et illusoirs, libérées, grâce à un engagement personnel radical basé sur une expérience religieuse spécifique.

Dans une situation de mutation historique et de crise de civilisation dans laquelle se trouve l'Afrique aujourd'hui, comme le reste du monde d'ailleurs, les sectes se présentent comme des groupes dissidents exerçant une fonction critique à l'égard du groupe dans lequel elles prennent naissance.

La prolifération des sectes est un des aspects de la protestation de l'homme africain moderne contre la civilisation du technique et du rationnel qui sous-estime le monde du transcendant et de l'invisible, qui est l'atmosphère qu'il respire.

Elle apparaît aussi comme une réaction à l'encontre des Eglises issues des missions chrétiennes venues de l'Occident, dont l'enseignement est ressenti comme trop contraignant dans ses principes et trop abstrait dans ses dogmes théoriques. Les sectes désirent rencontrer un Dieu vivant, un "Dieu avec bras et jambes, amour et pitié"; elles aspirent à une religion qui fasse place à l'imagination et à la spontanéité.

Cette réaction anti-missionnaire et anti-constitutionnelle se double souvent d'une protestation contre une situation de pénurie, de maladie et de misère que veut exorciser la promesse de guérison immédiate et de félicité à venir.

Nous pouvons affirmer que la plupart des adeptes sont nûs par un désir religieux sincère. Ils sont à la recherche de réponses et d'expériences religieuses que nos grandes Eglises institutionnalisées n'arrivent pas toujours à assurer. Ils désirent compter sur quelqu'un devant Dieu, devant des frères et sœurs, entrer dans une vraie famille,

vivre une fraternité tangible à travers l'expérience d'une communauté où l'on aime et où l'on se sent vraiment aimé !

Le Père Mweng, jésuite, écrivait il y a quelques années : "Le drame des sectes en Afrique, c'est que dans leur quête de Jésus-Christ, elles sont orphelines de leur mère l'Eglise. Or elles n'ont pas tué leur mère, elles ne l'ont jamais connue; elles ont été arrachées à sa tendresse dès le berceau. Les sectes chrétiennes d'Afrique sont le fruit de l'histoire coloniale. A l'heure de l'occuménisme et de la libération de l'Afrique, nous devons les aider à rencontrer le Christ non plus défiguré, mais dans l'authenticité de son incarnation, africaine".

Sans tomber dans des généralisations faciles et parfois injustes on peut cependant affirmer que l'on rencontre, parmi les adeptes des sectes beaucoup de personnes anxieuses qui sont à la recherche d'un abri, où l'on trouve protection, soutien mutuel et chaleur humaine. Elles sont à la recherche d'une figure paternelle ou maternelle, à laquelle elles peuvent se confier et qui les guidera avec assurance et autorité. Aussi la vénération pour le chef de la secte est-elle illimitée, presque aveugle !

Les sectes trouvent un accueil favorable surtout auprès des gens qui, malgré leur âge et leur situation sociale, manifestent des traits d'immaturité humaine, intellectuelle, affective et n'arrivent pas à assumer dans la foi ou par une conviction personnalisée les risques et la dureté de la vie adulte. Ces personnes désirent trouver de façon immédiate la solution à leurs problèmes en croyant pouvoir échapper à la dure réalité de la vie où l'homme doit acquérir de haute lutte sa liberté. Ils s'accrochent à un guide qu'ils peuvent suivre, le cas échéant aveuglément, ou à la lettre

d'un livre, fut-il la Bible, qui contient toutes les réponses rassurantes à leurs questions. Leur fanatisme sera d'autant plus grand que leur incertitude intérieure est plus profonde.

LE BESOIN D'UN GUIDE

Dans la genèse des sectes le rôle du chef est capital. Le charisme du chef spirituel peut se résumer en deux mots : prophétisme et messianisme.

Le chef d'une secte est normalement un chef populaire, naturel, qui réussit à s'imposer au groupe par ses dons charismatiques et sa personnalité prophétique. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une personnalité religieuse ayant fait une expérience religieuse profonde, interprétée à partir de rêves et de visions au cours desquels il reçoit un message à transmettre et qu'il est capable de communiquer avec autorité au groupe qui se constitue autour de lui.

Certains chefs charismatiques se laissent souvent progressivement séduire par des ambitions politiques inavouées, ou par le goût exagéré du lucre. Ils deviennent alors une menace pour l'ordre public ou la moralité du peuple, ce qui peut obliger l'autorité publique à interdire certaines sectes.

Toujours est-il qu'une secte se structure autour du chef charismatique qui exerce un pouvoir spirituel réel. Le culte de sa personnalité y prend facilement des proportions exagérées jusqu'à devenir un mythe. Ce faisant, le groupe élève son chef au rang de prophète de Dieu, de messie apportant le salut. Aveuglé par un enthousiasme fanati-

que, on en arrive, même dans des sectes d'origine chrétienne, à préférer le prophète à Jésus-Christ et à adresser par son intermédiaire des prières à Dieu.

Pour maintenir son emprise sur le groupe et pour renforcer sa cohésion interne, le chef en appellera à son prestige pour imposer une discipline rigoureuse que les adeptes acceptent d'autant plus facilement qu'ils se sont volontairement associés au groupe. La pression psychique qui s'exerce sur les adeptes est souvent si grande qu'elle entraîne une certaine démission de la personnalité, éliminant toute pensée autonome et critique. Les écrits et les paroles du chef sont considérés comme des oracles qui ne tolèrent aucune critique. Ceci vaut surtout pour les sectes qui s'appuient sur la Bible dont elles prétendent présenter leurs interprétations comme les seules valables et cela à l'encontre des règles les plus élémentaires de l'exégèse. La confiance aveugle est toujours dangereuse. Elle expose l'homme à être manipulé pour des entreprises dont il ignore les implications et les conséquences.

LES THEMES CHERS AUX SECTES

En observant les sectes chrétiennes africaines nous constatons que toutes ou presque se réfèrent au fond commun qui nous vient de la Bible, de Jésus-Christ et de l'Evangile. Mais de ce fond commun, une vérité, une exigence morale a frappé plus intensément l'esprit du fondateur, qui dénonce dans ce même domaine la lâcheté, voire même la faiblesse, des grandes Eglises institutionnelles, et prétend avoir reçu du Dieu Tout-Puissant la mission de prêcher l'Evangile dans sa fraîcheur et ses exigences initiales. Même à des considé-

rations très subjectives et souvent intéressées, la vérité évangélique se retrouve dans la pensée et la prédication du fondateur, déformée et désaxée par rapport à l'ensemble du message chrétien.

Quels sont les grands thèmes que nous retrouvons le plus souvent dans la prédication enthousiaste des fondateurs des sectes africaines?

Un premier thème nous semble être l'immédiateté de l'expérience religieuse. L'homme désire un Dieu présent, un Dieu qui s'occupe et se préoccupe de lui, qui le protège dans son destin menacé, un Dieu qu'il peut rencontrer. L'assurance spontanée avec laquelle certaines sectes entrent en contact avec Dieu, le Saint-Esprit et les anges, est étonnante et émouvante à la fois. Il y a certes une grande influence de la foi biblique en Dieu. Pour l'héritage traditionnel africain, Dieu est un au-delà inaccessible à l'homme, il est le transcendant absolu, dont l'homme dépend. Dans la foi des sectes chrétiennes, Dieu se rapproche de l'homme, il devient solidaire de ses souffrances et de ses aspirations.

Très liée à cette immédiateté de l'expérience religieuse, il y a l'attente ardente du retour du Christ et l'instauration de son règne de paix et de bien-être intégral. C'est une vérité chrétienne élémentaire prêchée clairement par Jésus lui-même et par toute la tradition de l'Eglise. Mais Jésus s'est tu sur "le jour et l'heure" de son retour qui relèvent entièrement et uniquement du mystère du Père. L'infinie variété d'images, de symboles apocalyptiques et des chiffres obscurs, a engendré, au cours de l'histoire, les éblouissantes les plus extravagantes surtout à des époques de crise et de bouleversements sociaux, des esprits religieusement inquiets, sont prêts à recevoir des "messages" plus ou moins précis, à lire les événements et à prédire le déroulement de la fin du monde.

Livrée à la fantaisie individuelle de certains esprits effervescents, la Parole de Dieu est déformée et mise au service des spéculations les plus absurdes et les plus aberrantes de l'homme.

Un autre thème, qui revient presque dans toutes les sectes, est la guérison des malades. Le Christ a guéri les malades. Il a donné à ses disciples l'ordre d'imposer les mains aux malades pour les délivrer de leurs maladies. La guérison des malades est un signe du Royaume, instauré par Jésus. La rédemption, quand elle sera accomplie, à la fin des temps, fera surgir une terre nouvelle où la maladie, les larmes et même la mort auront disparu. Chaque guérison accomplie par le Christ est un signe annonciateur du triomphe définitif de la vie sur la mort pour ceux et celles qui croient en son nom. L'Eglise a toujours reconnu le ministère de la guérison. Elle en a même fait un sacrement : "le sacrement de l'onction des malades".

Cependant, dans ce domaine surtout, les déformations fétichistes et magiques, voire même l'exploitation honteuse des crédules naïfs sont nombreuses. Nombreux sont les prophètes qui pratiquent des "guérisons mystiques", en invoquant le Seigneur, le Saint-Esprit, le plus souvent soutenu par les prières ferventes d'une assemblée d'adeptes, et en annexant le geste sacré de l'imposition des mains.

Ces sectes guérisseuses attirent beaucoup de curieux et d'intéressés. Dieu qui est bon et miséricordieux peut toujours exaucer la prière des malades qui monte vers lui à partir de n'importe quel lieu de culte ou de prière. Bien que l'on ne puisse nier l'effet bénéfique des invocations mystiques des guérisseurs sur les malades, il faut reconnaître cependant qu'en réalité beaucoup

de guérisons ne sont que des illusions parfois dangereuses pour le malade lui-même.

Dans beaucoup de sectes africaines enfin, surtout d'origine protestante, nous trouvons une grande insistance sur le Saint-Esprit, son avènement et sa force. A travers des procédés magico-religieux (imposition des mains, extases et tremblements) et des excitations collectives fort bruyantes, on invoque et interpelle le Saint-Esprit; on prétend le capter jusqu'à se laisser posséder par lui. Par l'effusion de l'Esprit-Saint les adeptes connaissent une nouvelle naissance, un changement radical de mentalité, une vie nouvelle. Dès les premiers siècles de son existence, l'Eglise a été confrontée et secouée par ces tentatives d'expérience charismatique de l'Esprit-Saint qui se tournèrent vite contre toute médiation institutionnelle, soupçonnée d'avoir renié l'Esprit.

L'analyse des circonstances historiques et socio-culturelles dans lesquelles ces sectes sont nées, montre qu'elles sont des signes d'une crise dans une Eglise insuffisamment inculturée dans le terroir africain.

"DU BON USAGE DES SECTES"

Le théologien protestant français A. Dumas dit : "si nous savions mieux prêcher, guérir, confesser, nous aimer dans l'Eglise, nous n'abandonnerions pas aux sectes tant d'existences déboussolées, qui sont récoltées par elles comme des égarées et des abandonnées".

De son côté le Concile Vatican II, dans sa déclaration sur la Liberté religieuse, demande "qu'en matière religieuse, nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir

dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé avec d'autres" (§ 2).

Ce respect de l'homme et cette tolérance religieuse prônés par le Concile Vatican II n'ont rien à voir avec un synchrétisme à bon marché, toute conviction religieuse étant ramenée au plus petit dénominateur commun de vérité, supposée universelle, à laquelle tout être raisonnable peut adhérer.

Les sectes nous interpellent et interpellent les Eglises. Elles peuvent nous aider à nous remettre en route dans la recherche humble et sincère de la vérité qui libère nos vies de toute sclérose et médiocrité.

Au VIème siècle, Saint Augustin constatait déjà une prolifération des sectes. Voici ce qu'il disait aux gnostiques de son époque :

"Que ceux-là s'irritent contre vous qui ne savent pas au prix de quel labeur la vérité est atteinte et combien il est difficile d'éviter les erreurs ... Des deux côtés déposons toute arrogance. Qu'aucun de nous ne prétende avoir découvert la vérité. Cherchons-la ensemble comme quelque chose qui n'est encore connu ni des uns, ni des autres. Car c'est seulement alors que nous pouvons la chercher avec amour et avec sérénité, si nous n'avons pas l'audacieuse prétention de l'avoir déjà découverte, de la posséder". (Contra epistolam manichei).

La prolifération des sectes peut être considérée comme un signe des temps qui invite tous les hommes de bonne volonté et les chrétiens en particulier à se convertir à leur propre foi avec lucidité et fermeté.

Théophile MALYOMEZA

La dénomination "Sectes" (ingl-rwanadini) pour désigner toutes les "Eglises" non reconnues implique un jugement négatif sur un phénomène souvent ignoré du grand public. Le présent article tente de brosser un tableau de ce fait mondial et montrer que la seule lecture religieuse ne suffit pas pour l'éclairer. Il y a place pour un jugement équilibré entre l'anathème et l'apologie.

Sectes ou mouvements religieux?

LE SCANDALE

Guyana, 18 novembre 1978. Un millier de morts en quelques minutes. Ni une catastrophe nucléaire, ni un accident aérien ou ferroviaire, ni un tremblement de terre. Jim JONES, le fondateur de Le Temple de Dieu, oblige les membres de son "Eglise" vivant à Jonestown de boire un cocktail de cyanure. Il fait mitrailler ceux qui tentent de fuir et se donne la mort lui-même. Pourquoi cette tragédie ? Pour échapper aux enquêteurs qui cherchaient à connaître l'identité des citoyens américains membres de l'"Eglise" et l'origine de la fortune de Jim JONES.

Kenya, décembre 1986. L'Eglise Réformée des Adventistes du 7^e jour demande à ses

membres de ne plus envoyer leurs enfants à l'école. Et aux femmes mariées de quitter leurs époux pour rejoindre un monde libre où elles pourraient servir tous les hommes sans égisme. Naturellement le gouvernement kenyan réagit très fort en arrêtant les principaux membres de l'"Eglise". Il appelle la population à dénoncer ceux qui se cachent encore.

Etats-Unis, 1974-1986. L'Alliance pour l'Unification du Christianisme Mondial

(Moonisme) mène une campagne tapageuse politico-religieuse pour soutenir le Président Richard NIXON aux prises avec le scandale du Watergate. La même "Eglise" soutient et gagne l'élection de Ronald REAGAN qu'elle aide ensuite dans ses tentatives de renversement des régimes du Nicaragua, de l'Angola, du Mozambique, de l'Ethiopie. En 1980 elle offre quatre millions de dollars américains pour l'opération d'un coup d'Etat en Bolivie. Cette même "Eglise" est l'une des 50 premières puissances financières privées. Elle possède une chaîne de télévision par câble, un groupe de presse (le Tribune Corporation, le Washington Times, le New York Tribune), 83 bateaux de pêche industrielle, des bijoux, des banques, des imprimeries, des hôtels de luxe, une usine d'armement.

Pourtant elle mène une action missionnaire et humanitaire en Zambie, au Zaïre, en Côte d'Ivoire et offre des voyages d'études à des intellectuels de tout pays. Elle a fait élire un de ses membres au Parlement Européen et deux députés qui lui sont proches dans le Parti National de Le PEN (extrême droite) en France. Tout cela pour combattre le Communisme.

Faut-il partir de ces quelques faits pour déclarer la guerre et frapper avec la dernière rigueur toute "Eglise" jugée suspecte ? Doit-on appeler "secte, mouvement subversif" tout groupement de fidèles non reconnu ou jugé orthodoxe ?

Avant de répondre, il convient d'abord d'esquisser un bref tour d'horizon de ce phénomène qui semble être un véritable maquis.

UN PHENOMENE MONDIAL

On dénombre en 1986 250 à 300 "sectes" en France, 600 au Japon, 3000 "cultes" aux Etats-Unis. L'Afrique compte plus de 6000 Eglises ou Confessions indépendantes dont 3000 en Afrique du Sud, 800 au Nigeria, 600 au Zaïre, 400 à 500 au Ghana, + 1000 au Kenya (180 reconnues, 800 non reconnues). Ces Eglises africaines totalisent plus de 33 millions de fidèles. Ce qui justifie la tenue à Nairobi en 1982 de la 2e Conférence de l'Organisation des Eglises Indépendantes Africaines.

Dans les années 1965 naissent aux Etats-Unis des groupes d'approfondissement de la foi. Le plus important est le Mouvement Pentecôtiste Catholique ou Mouvement charismatique. Né dans la Duquesne University de Pittsburgh, il totalise déjà dans les années 1970 un million de membres et plus de 3000 groupes de prière. Le vent du renouveau gagne vite l'Europe qui connaissait déjà toutes sortes d'"Eglises" se déclarant chrétiennes et tenant de la seule Vérité. On en compte aujourd'hui de 2000 à 3000. De sorte qu'on a pu parler d'un "marché commun religieux" qui a renversé toutes les dénominations et frontières.

L'Afrique n'est pas épargnée. Elle accueille des mouvements venant d'Amérique, d'Europe, d'Asie.

Malgré les annonces de la fin du monde toujours démenties, la Communauté des

Témoins de Jéhovah était installée en 1985 dans 205 pays, comptait plus de 3 millions de fidèles baptisés et connaissait une augmentation mondiale de plus de 6,5%. Mais dans le même temps aux Etats-Unis (1965-1980) 55.000 religieuses quittaient leurs institutions réformées alors que les congrégations masculines perdaient un tiers de leurs membres. Certains se plaignaient des brusques changements intervenus dans leurs ordres, d'autres déploraient la lenteur et la timidité de ces réformes.

INQUIETUDE ET INTERROGATIONS

Un occidental sur trois croit à son horoscope; un européen sur quatre croit à la réincarnation; beaucoup d'européens redoutent la fin du monde pour l'an 2000. D'où le succès des prophéties de Nostradamus et du film "L'Exorciste" marquant le retour du diable dans l'actualité. Ce film aurait battu tous les records des recettes.

Mission de la Lumière divine, Hare Krishna, Scientologie, Sectes guérissuses, Astrologie, Fous de Jésus, Union des Petites Eglises Catholiques indépendantes, Pain de Vie, Foi universelle Bahaïe, Fraternité d'Abraham, etc. etc., les groupements religieux nouveaux sont devenus très nombreux. Ils gagnent des fidèles alors que le succès des grandes Eglises traditionnelles semble ralentir et que des croyants les quittent pour ces nouveaux mouvements.

Ce phénomène a inquiété le Vatican qui a consacré à ces mouvements une étude sortie en mai 1986 sous le titre "Le phénomène des sectes ou nouveaux mouvements religieux, défi pastoral". De leur côté, la Conférence Episcopale de l'Equateur, la Conférence des Eglises des Caraïbes et le Conseil des Eglises d'Amérique Latine ont organi-

sé une consultation à ce sujet. Sur le thème "Mouvements religieux contemporains : défi aux Eglises" la rencontre qui a eu lieu du 5 au 10 novembre 1986 en Equateur a réuni 70 évêques, pasteurs, laïcs, théologiens catholiques et protestants. Objet de la rencontre : "étudier ces mouvements, leur diffusion, leurs méthodes pour faire du prosélytisme, leurs implications idéologiques, leurs compromissions politiques".

L'Université Saint Bonaventure de Bogota a quant à elle institué un cours d'œcuménisme dans lequel sera intégrée une étude scientifique des nouveaux mouvements religieux.

COMMENT LES DÉFINIR ?

On a fait remarquer à juste titre que "le mot secte est généralement attribué à un mouvement religieux par la religion socialement dominante. Toute secte se voulant Eglise et toute Eglise taxant les autres dissidences de sectes, ces dénominations apparaissent souvent comme l'expression d'un rapport de forces" (1).

Effectivement les chrétiens, minoritaires au début, ont été dénoncés comme la secte des Nazaréens (adeptes de Jésus de Nazareth). Ils le sont encore dans des pays où ils sont toujours minoritaires. Le document romain reconnaît également qu'il existe chez beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui "une tendance à appeler "sectes" toutes les communautés chrétiennes qui ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise Catholique ... Ou les grou-

pes adeptes d'autres grandes religions (hindouisme et bouddhisme... peu répandues dans leur pays" (2).

C'est pourquoi le document romain estime que "les termes sectes et culte sont plus ou moins dépréciateurs 'chargés de mépris' et semblent impliquer un jugement de valeur assez négatif. On peut préférer donc des termes plus neutres comme nouveaux mouvements religieux, nouveaux groupes religieux" (3).

Voilà une attitude fort positive que nous adopterons également. Car nous croyons qu'il n'est pas juste non plus de définir une secte comme "un groupement contractuel de volontaires professant de manière absolue un credo particulier et proposant à ses membres un idéal rigoureux de perfection personnelle" (4). Certains l'ont fait. Mais quelle Eglise ne rentre-t-elle pas dans cette catégorie ? De même quelle Eglise n'affiche-t-elle pas à un moment donné une attitude d'intolérance et un prosélytisme agressif ? Ne retrouve-t-on pas cette caractéristique chez beaucoup de fidèles des grandes religions ? Pourtant beaucoup de nouveaux mouvements religieux, des religions de l'Inde surtout, prôchent la tolérance et dénoncent le scandale de la division des religions et des chrétiens. Et on voudrait les appeler des sectes alors qu'elles ne se sont séparées d'aucune grande Eglise.

(2) Les sectes et l'Eglise Catholique, le document romain, présentation de 200 groupes religieux. Introduction de Jean Vernet, délégué de l'Episcopat, Ed. du Cerf, Paris 1986, p. 12. Nous présenterons désormais cet ouvrage sous le sigle D.R.

(3) D.R. p. 10.

(4) D.R. p. 47.

(1) Fêtes et Saisons n° 305 mai 1976 : Sectes, la nouvelle vague, p.6.

Comme on le voit il n'est pas du tout facile du premier abord de faire la distinction entre Eglise, Mouvement religieux, Secte. La situation est plus complexe comme le reconnaît l'abbé Jean Vernet : "Une multitude de groupements religieux nous propose aujourd'hui, du même coeur et avec la même conviction tout un programme d'actions : instaurer la Paix définitivement sur la terre, redonner un sens à l'existence humaine, ouvrir l'accès à l'expérience directe de Dieu, apprendre à lire les Livres Saints de l'humanité, fournir des objectifs mobilisateurs aux sociétés" (5).

Voilà pour l'idéal. En réalité, si au départ tous semblent animés des meilleures intentions religieuses et humanitaires, il se trouve en fait que certains ne sont que des "marchands de Dieu", de vrais spécialistes du "racket spirituel". Comme le note encore le document romain, "on vend de la religion comme on vend d'autres produits de consommation, en cette période où existent une demande et une clientèle potentielle. En cette période troublée les gens sont prêts à acheter leur salut à n'importe quel prix" (6).

Des groupes prêchent un message agressif, aliénant, réactionnaire et même dangereux. Ainsi les Témoins de Jéhovah menaceraient les fidèles des autres "Eglises" d'anéantissement total car tous ceux qui n'adhèrent pas à leur "Religion" seraient condamnés et détruits. Toute organisation humaine : syndicats, partis politiques, ... serait satanique !

(5) D.R. p. 3.

(6) D.R. p. 68.

D'autres groupes ont un bon idéal, vivent de façon exemplaire mais sont critiquables quant aux moyens de recrutement des fidèles et de maintien de la cohésion du groupe. Ainsi les "Enfants de Dieu" dénommés plus tard "La Famille d'Amour" se sont jurés de restaurer la vie des communautés de l'Eglise Primitive. Ils sont joyeux, rayonnants, étudient assidûment la Bible et vivent radicalement l'Evangile. Mais ils invitent les jeunes filles et jeunes femmes à donner leur sourire et leur corps aux hommes afin de les attirer à Dieu et menacent de malédiction les adeptes qui ne rompent pas avec leurs familles.

D'autres groupements enfin nous paraissent ne rien à voir avec l'idéal religieux. Citons à titre d'exemple : l'Organisation d'Analyse Actionnelle (A.A.O.), le Longo Mai (Coopérative européenne), les adorateurs de l'Oignon, les OVNI (Objets Volants Non Identifiés), les divinations modernes (astrologie, chiromancie, ...).

Notre admiration et notre condamnation portent donc moins sur la classification qu'on en fait que sur la pureté de l'idéal de ces mouvements. Certains auteurs les regroupent en effet en Eglises millénaristes, Religions orientales, syncrétismes, ésotérisme. Il existe d'autres nomenclatures.

Nous sommes pour les mouvements religieux qui cherchent à rendre l'homme plus humain, plus fraternel, plus libre, plus proche de son créateur. Nous sommes pour ceux qui en toute lucidité, guidés par le seul amour et la recherche de la vérité, honnêtement, acceptent d'aller jusqu'au bout de leur engagement mais sans nuire ou faire pression sur personne. Nous taxerions de sectaire et donc de condamnable tout groupe qui aliène l'homme, sèpe la morale humaine et sociale (si elle est bonne évidemment) et présente une fausse image

de Dieu. Les pressions de toute sorte, les anathèmes, les inquisitions de tout bord, les guerres de "religion", les persécutions nous paraissent contraires à tout vrai sentiment religieux. Quelle que soit la carte de visite.

LES RAISONS DU SUCCÈS

Ainsi donc des dizaines de milliers de groupes religieux ou pseudo-religieux connaissent un succès étonnant. Des essais d'explication sont avancés distinguant en gros le bloc des Religions orientales des autres mouvements.

Les Religions orientales séduisent parce que "la religion est une affaire d'expérience et non de dogme". L'Inde cherche une spiritualité et non un credo ou une doctrine. Ainsi l'Hindouisme vit une "hospitalité spirituelle", une "tolérance doctrinale", un refus de "dogmatisme". Il cherche à "créer un pont spirituel entre l'Orient et l'Occident". Cette sagesse accueillante et sans exclusivité tranche avec les divisions entre les religions, entre croyants et non croyants à base d'étiquettes et autres distinctions. Elle se démarque des idéologies. Des religions orientales qui prêchent la fraternité, la non violence, le retour à l'âge d'or, qui proposent une expérience personnelle, directe, une rencontre émotionnelle avec la divinité ont nécessairement du succès dans notre monde. Monde de bruit, de pollution, de course à la richesse, de surarmement, de violence de toute sorte.

Les mouvements religieux européens américains trouvent également un terrain tout préparé. Malgré leur diversité ils ont cette caractéristique de mieux percevoir les problèmes d'un chacun et de proposer des réponses plus adéquates à ses

aspirations. Les mouvements charismatiques ou de renouveau accueillent sans distinction aucune hommes, femmes, mariés, célibataires, prêtres, religieux, laïcs, adultes, enfants, de toute confession. Ils sont organisés démocratiquement et solidairement. Ils permettent à chacun de s'exprimer librement, l'accueillent comme il est et non comme il devrait être.

Les groupes dirigés par des "prophètes" connaissent du succès à cause notamment des techniques de recrutement, de formation, d'endoctrinement. Celles-ci vont d'une subtile séduction (flatterie, distribution d'argent, aides de toutes sortes) à des techniques de domination : prostitution, isolement, altération de la conscience, limitation de la pensée réflexive qui conduisent à l'abandon total du candidat au "prophète". Mais ces techniques seraient souvent inopérantes si elles ne rencontraient pas des besoins et aspirations réels que ces mouvements religieux et sectes semblent offrir ou garantir. Ces besoins le document romain les résume en 9 points :

- 1) La recherche de l'appartenance (sens de la communauté) face à des structures, des modes de vie disloquant, déracinant et isolant l'individu;
- 2) La recherche des réponses à des situations complexes et confuses;
- 3) La recherche de l'identité culturelle devant les modes de vie aliénants;
- 4) La recherche d'intégralité face à l'éclatement social dans tous les domaines;
- 5) Le besoin d'être reconnu et estimé dans l'anonymat quotidien;
- 6) La quête de la transcendance derrière le familial, le contrôlable, l'immédiat;

- 7) ► Le besoin de vision devant les conflits, la violence, la peur et les destructions quotidiens;
- 8) ► Le besoin d'une direction spirituelle devant le manque de soutien de la société;
- 9) ► Le besoin de participation et d'engagement devant la marginalisation de la majorité de la population dans les grandes décisions mondiales (7).

COMBLER UN VIDE

Les nouveaux mouvements religieux et sectes posent les vraies questions du sens de la vie : D'où venons-nous ? Où va le monde ? Où est la vérité ? Ils essayent ou prétendent y apporter la REPONSE. Y a-t-il meilleur programme de vie et meilleures réalisations de l'enseignement religieux que de combler ainsi le cœur de l'homme ? Y a-t-il meilleures promesses à des gens révoltés contre le vide moral d'une société sans but valable, un monde qui manifestement est désespéré ?

On a dit en effet que "les sectes naissent d'une protestation dans une période de crise culturelle, spirituelle, socio-économique. Elles sont comme un essai de réponse à cette formidable frustration qu'éprouvent de plus en plus de gens devant l'échec du type de société qui leur est proposé où l'homme "crève" de solitude, de besoin d'aimer, de contempler, de donner un sens à sa vie" (8).

(7) D.R. p. 16-20

(8) Pêres et Saisons, op.cit., p.33

Evidemment les nouveaux mouvements religieux et sectes doivent aussi leur succès à l'influence des médias. Ceux-ci transforment en EVENEMENT une petite histoire locale, un fait divers, un acte scabreux même. En focalisant toute l'attention du monde sur certains mouvements au départ insignifiants, les médias les portent aux nues, les imposent au regard du public et les fixent dans sa mémoire. Ce n'est pas par hasard que beaucoup de ces groupes ont pris naissance aux Etats-Unis. Ils y ont joué ainsi de la plus grande "œuvre d'information et d'expression".

LE CONTEXTE AFRICAIN

L'analyse du phénomène des "nouveaux mouvements religieux" que nous venons de brosser embrasse surtout l'Europe et l'Amérique. En Afrique cette lecture se présente un peu différemment car entre en jeu le comportement des grandes religions importées dans leurs attitudes de domination, de colonialisme, d'idéologies éthérées.

Comme on l'a fait remarquer "le début du mouvement coïncide avec la lutte des Africains pour l'indépendance politique, culturelle et sociale. A cette époque il était difficile et même dangereux d'exprimer une opinion politique. Les groupes de prière indépendants donnaient à ceux qui étaient dans les mêmes dispositions et avaient le sentiment d'être victimes de diverses formes d'oppression l'occasion de se réunir. Ce sentiment s'exprimait par les interventions des administrations coloniales, mais encore par les attitudes paternalistes des missionnaires blancs" (9).

(9) Pro Mundi Vita : Les Eglises indépendantes du Ghana, Dossier Afrique N° 32, 1/1985 p.9.

La contestation de la colonisation ne pouvait donc pas se faire au sein des Eglises missionnaires parce que celles-ci ont souvent pactisé avec la colonisation. L'abbé Eboussi Boulaga a pu écrire ainsi : "le bourgeois chrétien apparaît sous le double visage du colon et du missionnaire... Le missionnaire et le colon pactisent plus efficacement au nom du nationalisme que la religion avec l'indigène ... Le zèle pour la foi n'exclut pas le mépris ni la discrimination raciale" (10).

Le cas le plus frappant est sans doute celui de l'Eglise Hollandaise Réformée de l'Afrique du Sud qui justifiait l'apartheid à coup de citations bibliques. Et elle le pratique. Seule son exclusion de l'Alliance des autres Eglises Protestantes vient de l'obliger à changer d'attitude, changement qui a provoqué d'ailleurs des divisions en son sein.

Les Africains se détachent donc des Eglises et d'un Christianisme qui ont fonctionné comme une idéologie, vides d'amour et qui selon certains n'ont réussi qu'à former des esclaves et non des croyants. Nous lisons encore chez Eboussi Boulaga : "Les conversions ont créé, non un peuple mais des foules, dont chaque membre se réfère à la doctrine qui lui est 'apportée', à l'autorité de ceux qui la prêchent. Le lien entre les croyants est leur subordination au message et aux envoyés. La conscience donne une adhésion à des énonciations sans rapport possible avec son expérience, mais qui s'imposent à elles sous la forme d'une orthodoxie normative et extrinsèque. Les croyants de cette sorte n'assument ni doctrine, ni institution et n'ont en commun que leur soumission. Etant

(10) F. Eboussi Boulaga, Christianisme sans fétiche, révélation et domination, Présence Africaine, p. 61.62.

devenus étrangers à eux-mêmes, ils le sont les uns des autres" (11).

Le scandale des divisions, le partage des zones d'influence (parfois des conflits), la dépréciation de la culture nationale et même son déracinement ont préparé le terrain de la contestation. Finalement la vie chrétienne était comme un habit du dimanche, sans prise sur le vécu quotidien. Elle était en marge des événements clés et des moments intenses de la société --autonome-- tels la naissance, l'imposition du nom, la moisson, les cérémonies du mariage (dit traditionnel), les difficultés (maladie, pauvreté, conflits), le deuil, le veuvage, le culte des morts. Nul doute que les groupes religieux intégrant toute cette culture devaient rencontrer beaucoup de succès dans la population africaine.

QUI SONT CES EGLISES AFRICAINES ?

L'Equipe Pro Mundi Vita les classe en 5 catégories :

- 1) des groupes politico-messianiques
- 2) des mouvements néotraditionnels
- 3) des mouvements syncrétistes
- 4) des mouvements hébraïques ou monothéistes
- 5) des Eglises prophétiques de la guérison.

Selon la même Equipe "pour la plupart des Africains et pour les membres des Eglises indépendantes en particulier, le lieu du culte est un endroit où chacun est libre de ses mouvements et participe à part entière aux cérémonies du culte.

(11) Idem p. 68.69.

Les mouvements doivent être vigoureux et de préférence spontanés. Tout le monde chante. On a que faire d'un groupe de "choristes" sélectionnés avec soin, car personne n'a le monopole de ce "joyeux vacarme" qui rend hommage à Dieu" (12).

Les Eglises insistent fort sur les dons de l'Esprit tels la prophétie, la guérison, le commandement, le leadership, l'expression en plusieurs langues et de façon spontanée. Elles sont généralement fondées à la suite de "visions" ou de "messages célestes" par des anciens membres des Eglises missionnaires où ils avaient exercé la fonction de catéchistes ou professeurs. Elles donnent beaucoup de place aux femmes dont certaines sont responsables ou même fondatrices d'Eglises.

Ces Eglises dispensent un enseignement basé sur une foi pragmatique. La religion embrasse toutes les situations sociales, économiques, politiques; la joie et la peine; la richesse et la pauvreté; le succès et l'échec.

Bien sûr comme partout ailleurs, l'ivraie se mêle au bon grain, "le pouvoir sans légitimité se transforme en autoritarisme ou ne se maintient que par l'intimidation, la force brutale, la corruption et le laissez-faire. Les dissidences, les désertions et les éclatements n'ont rien de surprenant" (13).

Les mouvements issus des Eglises missionnaires tombent dans les mêmes travers dont ils accusaient le "christianisme bourgeois". Ils perpétuent l'anachronisme, les privilèges, les discriminations, les inhumanités, la certitude de tout sectarisme qu'on est les seuls à être dans la vérité.

(12) Pro Mundi Vita, op.cit. p.11.

(13) F. Eboussi Boulaga, op.cit. p.69.

Ils replongent dans la routine et le conformisme des missionnaires; "la célébration est en passe de devenir un opium qui libère et console dans l'imaginaire".

COMMENT REAGIR ?

Il existe plusieurs lectures du phénomène des "Eglises indépendantes, nouveaux mouvements religieux, sectes". Ce sont des lectures sociologique, historique, psychologique, pastorale, politique, juridique, etc. Selon la lecture sociologique "la recrudescence des "sectes" est la manifestation d'une crise de civilisation, de l'éclatement des cultures reçues et des ordres établis, l'expression d'une mutation culturelle et sociale par destruction et restructuration, une conduite d'évasion face à l'impuissance à transformer politiquement la société" (14). C'est un signe qui interroge. Ne trouvant pas de réponse, il essaie de s'en fabriquer d'une façon ou d'une autre.

Mais les mouvements religieux peuvent aussi servir des visées économiques, politiques, impérialistes. Ainsi "il y a trop de preuves indirectes qui justifient le bien fondé d'une profonde préoccupation devant les intentions des Etats-Unis en Amérique latine et aux Caraïbes et la connexion de nombreux mouvements religieux, naïvement ou à dessein, avec machination". L'exemple type est celui de l'Eglise électronique. "Délibérément ou manipulée par des forces politiques et économiques, cette Eglise a été considérée comme soutenant l'influence et la domination impérialiste des Etats-Unis en Amérique latine et dans les Caraïbes" (15).

(14) D.R. p.5.

(15) Mensuel du Service Oecuménique de Presse et d'Information n° 8 mars 1987, p. 13.

Nous avons vu tout au début le rôle du Moonisme dans la politique américaine.

Une réaction saine suppose donc une étude préalable aussi complète que possible du phénomène en général et de chaque mouvement en particulier. Evidemment devant certains mouvements dangereux, on doit parer au plus pressé et organiser une défense. C'est ainsi qu'en France ont été créées les Associations de Défense de la Famille et de l'Individu (ADFI) contre les sectes dangereuses comme le Moonisme. Est jugé dangereux le groupe qui aliène le citoyen, le marginalise ou l'exploite et se montre un danger réel pour la société.

Dans chaque cas la défense sera inspirée de la lecture du groupe religieux en question. Mais la force ne devrait être que le dernier recours quand tous les autres moyens auraient échoué. Loin d'extirper le mal, l'usage de la force peut même fournir au groupement les armes dont il a besoin car toutes les victimes tomberont comme des martyrs. Or il a été dit que "le sang des martyrs est la semence des chrétiens". Les Eglises missionnaires en Afrique l'ont appris à leur dépens.

"Longtemps elles n'ont éprouvé que mépris ou condescendance à l'égard des Eglises indépendantes africaines. Dans plusieurs cas elles ont même été les instigatrices de la répression qui s'est abattue sur les fondateurs, les membres ou les sympathisants de ces Eglises" (16). Résultat, les fondateurs des nouvelles Eglises sont devenus de nouveaux Christ.

Face aux nouveaux groupements religieux les Eglises officielles et leurs fidèles devaient sans doute adopter une attitude pastorale.

(16) Pro Mundi Vita, op.cit. p. 2.

Celle-ci suppose une approche positive qui consiste notamment à s'informer, être solidaire, se remettre en question, inventer l'avenir.

► S'informer pour ne pas jeter le discrédit sur tous les mouvements. Savoir qu'il y en a de très respectables qui vivent peut-être mieux l'idéal évangélique. S'informer sur sa propre Eglise, son histoire, son gouvernement, son enseignement, sa force, ses faiblesses. Savoir et comprendre que des gens peuvent vivre différemment leur foi. Que celui qu'on qualifiait de païen ou d'incroyant est peut-être un homme religieux qui adore Dieu d'une autre façon. Qu'il n'est plus possible au siècle des Droits de l'Homme qu'une seule Eglise prétende imposer sa foi à tous les fidèles du monde.

► Etre solidaire en essayant de comprendre l'autre au lieu de le condamner, de le traîner ou de le qualifier de schismatique, séparatiste, secessionniste, sectaire ou perdu à jamais. Essayer d'établir un dialogue. Et si le dialogue n'est pas possible mais que toutefois le fidèle ou le groupe n'est pas dangereux "lui reconnaître le droit de professer sa propre foi et de vivre en accord avec sa conscience". Ce qui ne signifie pas nécessairement l'approuver.

► Se remettre en question. Il a été dit que l'erreur est une vérité devenue folle et que les nouveaux groupes religieux viennent souvent combler un vide laissé par les grandes Eglises. Il faut s'interroger sur les attitudes ou les manquements de son Eglise qui ont pu pousser des fidèles à se séparer d'elle pour suivre un autre mouvement. Il faut voir si les reproches faits aux "sectes" ne s'adressent pas aussi aux grandes Eglises. Quelle Eglise qui à un moment de son histoire, n'a pas fait preuve de prosélytisme agressif; de pressions ouvertes ou indirectes sur les personnes; ne s'est

pas livrée à la manipulation des livres saints; n'a pas encouragé la fermeture sur le groupe exigeant même la rupture avec la famille, le milieu, les amis, la société; n'a pas cédé à des visées financières ? Chaque Eglise n'a-t-elle pas des règles ou des pratiques que les croyants des autres Eglises jugent bizarres, inhumaines, parfois même sauvages ?

► Inventer l'avenir. La force des nouveaux mouvements religieux vient peut-être de la faiblesse des Eglises en place qui se sont révélées incapables de fournir à la communauté humaine des raisons de vivre. Et des raisons satisfaisantes, convaincantes. Comme l'a encore écrit l'abbé Jean Vernetle "la vérité sans charité, cela donne les guerres de religions et se dégrade parfois en chasse aux sorcières. Mais la charité bénisseuse et naïve sans la vérité fait glisser dans la démission, les concessions, la confusion" (17).

Il faut donc repenser son enseignement pour que sans renoncer à l'essentiel on articule le message à la situation actuelle.

ET L'ETAT ?

Quant aux autorités civiles, elles doivent se dire qu'il n'y a pas de potion magique applicable à tous les mouvements. Il s'agit également d'analyser profondément le phénomène sans passion ni démission. Vouloir arracher le mal et tout de suite est peut-être une solution de facilité qui ne guérit pourtant pas le mal. Comme le chien-dent, il repousse de plus belle. Plutôt que de cher-

cher des solutions expéditives ou punitives, il faut envisager des solutions peut-être plus lentes, plus coûteuses, mais plus efficaces et à long terme.

On a dit que les nouveaux mouvements religieux peuvent avoir comme points de départ plusieurs mobiles. Le document romain en a énuméré quelques uns : crise d'identité; absence de vérité; incertitude de l'avenir; faiblesse politique; perte du sens de la vie; domination économique, politique, idéologique et militaire; violences; injustices; conflits sociaux; manipulations; isolement; marginalisation; anonymat; aliénation; oppression; déceptions.

On ne saurait appliquer le même remède à toutes ces maladies. Il faudra peut-être revoir les options politiques; corriger les injustices sociales; accorder plus de libertés politiques, économiques, sociales. Bref créer des espaces où chaque citoyen pourra s'épanouir. Dans chaque cas précis il faudra des solutions appropriées. Sinon le risque est grand de verser dans la dictature. Ou de perdre ce qu'on croyait sauver.

J. NTAMAHUNGIRO

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUTS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594

Société et développement

Le premier extrait du texte de Charles JEANNERET (DIALOGUE n° 124) avait tenté de définir l'intellectuel.

Le deuxième campe l'auto-développement et ses préalables. L'intellectuel y joue aussi un rôle de premier plan.

Intellectuel et Développement

AUTO-DEVELOPPEMENT - UN CONCEPT REVOLUTIONNAIRE

Ce concept d'auto-développement semble riche, car il exalte, pour commencer, la dignité nationale !

Il ne préjuge en rien des solutions qu'une société désire appliquer à ses problèmes, dans le sens que ces solutions ne sont d'abord en rien l'application d'un quelconque cataplasme concocté à l'étranger, et, ensuite, même si une solution était d'inspiration extérieure (et il n'y aurait là rien de honteux en soi, puisque depuis toujours les peuples ont prospéré grâce aux contacts, et aux échanges culturels et autres, avec d'autres sociétés), elle passerait par le spectre analytique national et serait ainsi au préalable, soumise à la logique des intérêts nationaux. Dans ce sens, auto-développement n'implique nullement autarcie, ni intellectuelle ni matérielle.

Le concept d'auto-développement constitue en réalité une rupture, et un nouveau départ. Rupture, car il rompt avec la dépendance

culturelle, intellectuelle et autre, qui veut que le chemin que doit parcourir un peuple est tracé pour lui par ceux qui, pour toutes sortes de raisons, tiennent à maintenir leur supériorité économique, politique, militaire, etc. Ou par ceux qui ne peuvent souffrir l'idée que d'autres ne veulent pas de leurs recettes, que d'autres ne voudraient pas de ce "mal-développement" que l'on peut constater ailleurs. Auto-développement, dans ce sens, c'est l'opposé du mal-développement !

L'enjeu de l'auto-développement, c'est de construire les bases qui permettent à une société d'être une société, de s'appeler société, car elle serait en mesure de ne dépendre que d'elle-même pour sa survie, pour sa raison d'être, pour son essence.

Une fois que cela est réalisé, une fois que ces bases sont établies, on pourrait dire que les options ultérieures sont largement ouvertes, mais elles ne concernent plus l'enjeu immédiat.

Auto-développement, c'est aussi la démystification de la plupart des concepts traditionnels concernant les (soi-disantes) théories de développement. C'est en fait la redéfinition du contenu des actions dans la toute grande majorité des domaines de la société.

Le concept postule un développement écologiquement sain, pour ne réduire en rien les options ouvertes aux générations futures, à commencer par celle que constitue la jeunesse actuelle. Écologiquement sain, c'est dire, entre autres choses, tirer avantage des flux écologiques et ne pas usurper le stock des ressources dont on dispose.

C'est aussi un développement centré sur la satisfaction des besoins matériels et spirituels de base de la toute grande majorité d'un

pays, grâce à une valorisation des ressources nationales de toute sorte (y compris les intellectuels) et cela en faveur d'un processus d'accumulation prenant son origine au sein même de la société, et au bénéfice de la société.

Enfin, il postule l'exaltation des forces vives d'une société, la participation de tous à l'œuvre nationale; en fait, c'est le contraire d'une voie auto-critique, bureaucratique.

En réalité, ce concept essaie de dépasser, d'une manière positive, toutes les failles constatées ailleurs, mais il résulte aussi, et surtout, d'une réflexion originale sur ce qui fait qu'une société est une société, sur la finalité des efforts de développement.

C'est pourquoi, dans l'acception de notre concept d'intellectuel, on peut affirmer que tout homme politique, tout chef de gouvernement est en quelque sorte un intellectuel; un véritable dirigeant politique fait aussi un métier d'intellectuel, car qu'est-ce "faire de la politique" sinon "traduire l'idée dans le chaos de la vie", de communiquer, de mobiliser. Et c'est la tâche de l'intellectuel : fixer et mettre en ordre la vérité ! Traduire, donc organiser, donc diriger, donc montrer le chemin.

On voit une fois de plus que l'intellectuel le plus apolitique fait (nécessairement) un métier politique, et que le politique le plus hostile aux vertus intellectuelles fait en réalité un métier d'intellectuel.

Ou comme l'écrivait GRAMSCI : "Tous les hommes sont des intellectuels, mais tous les hommes n'exercent pas dans la société une fonction d'intellectuel".

Heureux - pourrait-on dire - le pays où il y a volonté de coopération entre le politique et l'intellectuel. Car, la cheville ouvrière de l'Etat, n'est-ce pas la fonction intellectuelle assumée pleinement ? C'est pourquoi il n'y a rien de plus aberrant, à mon sens, que de vouloir opposer l'intellectuel à l'homme d'action ! Surtout dans un cadre d'auto-développement.

● TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Etre interprète; réaliser des politiques cohérentes; faire de la prospective.

● On peut tout de suite commencer par cette fonction d'intermédiaire, d'interprète, de traducteur qui est la première caractéristique d'un intellectuel. Cette première fonction ne semble pas réellement remplie aujourd'hui au Rwanda.

Entre les divers acteurs de la vie politique, économique, sociale, religieuse et culturelle, il faut un courant de pensée, un courant de sympathie et de convivialité, courant qui ne peut s'établir en vue d'une cohésion nationale accrue - quintessence de tout auto-développement - que grâce aux intermédiaires, aux marchands d'idées, et qui se mettent au service d'un dialogue national focalisé autour des objectifs du développement national, de la contribution de chaque acteur à ce développement national.

La fonction d'exégète se greffera bien entendu sur cette première mission, fonction d'exégète qui consiste à être à l'écoute des divers acteurs, du paysan, de la paysanne, des jeunes, des commerçants, des producteurs, du clergé, des consommateurs, des artisans, de toutes les forces vives, en quelque sorte.

Il est un fait que l'on peut malheureusement vérifier tous les jours : les acteurs nationaux manquent cruellement d'interprètes, de "traducteurs", dans le sens du besoin qu'a chacun de pouvoir s'identifier, de s'exprimer, de mettre une certaine cohérence dans les soucis, dans les préoccupations, dans les attentes, les attentes; de l'ordre aussi, pourrait-on dire, dans ce qui est attendu de chaque acteur national, pour que celui-ci puisse orienter ce qu'il fait en fonction d'une logique qui lui convient, et qui le mobilise.

Ici, le sujet le plus fascinant, à mon sens, c'est ce que l'on appelle le milieu rural, le milieu paysan, le milieu des artisans. Etre à l'écoute du pays, de l'artisan, du paysan, traduire ses préoccupations en termes d'orientations politiques possibles ! Il est essentiel pour l'intellectuel de retrouver "le chemin de la commune", le chemin de la colline, et interpréter ce qu'il y voit, ce qu'il y découvre en termes d'implications pour le dialogue national, pour les politiques nationales d'auto-développement.

En disant que l'intellectuel devrait "retrouver le paysan", nous ne voulons pas dire qu'il doit aller défendre les intérêts de ses frères et cousins, puisqu'il est bien connu que chacun, tout le monde, reste très attaché à sa propre réalité d'origine. "Retrouver" le paysan, la commune, ici signifierait essentiellement une réflexion qui doit être renouvelée à fond, et qui a trait à l'essence même de la société, en vue d'identifier véritablement ce qui lui assurera un avenir ancré dans son essence culturelle.

En faisant cela, l'intellectuel retrouvera au plus vite sa véritable vocation dans l'auto-développement national, car il ne peut, en toute honnêteté, faire abstraction de la conjonction

historique dans laquelle se trouve son pays. Tout le reste ne serait que de la vanité, de l'art pour l'art.

Cette fonction de communicateur implique, à ce premier niveau d'analyse du rôle de l'intellectuel au Rwanda, qu'à son tour il communique les acquis de la science, par exemple, à ceux qui en auraient le plus grand besoin : les artisans qui seraient certainement très heureux de jouer d'un appui scientifique; les paysans qui voudraient améliorer leur habitat, leur état de santé; les fonctionnaires qui profiteraient grandement d'une apologie des techniques et de la déontologie professionnelle; le personnel dit politique qui, pour éradiquer les abus liés à une situation avantageuse, aurait besoin peut-être d'un "ressourcement" moral grâce à des visions rassurantes sur le Rwanda de demain.

Il y a ici un champ presque infini d'interventions intellectuelles, une gamme incroyable de possibilités d'engagement pour un véritable auto-développement du Rwanda.

C'est en agissant sur ce premier plan qu'il serait rapidement possible, d'abord de montrer que l'intellectuel rwandais existe, et ensuite d'améliorer la perception générale de son utilité pour la société.

Le corollaire de ce premier échelon d'intervention, c'est ce que l'on pourrait appeler l'explicitation de la politique nationale, c'est la courroie de transmission travaillant en sens inverse, en quelque sorte ! Je veux dire l'interprétation des politiques et des orientations nationales, leur approfondissement, pour que chacun les comprenne, sache de quoi il s'agit, pour que l'on puisse aussi identifier ce qui ne va pas, pour que l'on puisse dénoncer les abus, ceux qui font sciem-

ment le contraire de ce qui est attendu d'eux, pour le plus grand malheur du pays. Là aussi, il faut du courage, et, sans courage, d'auto-développement il n'y aura pas.

● Un deuxième échelon d'intervention que l'on peut entrevoir est tout aussi fascinant et impératif. Il est directement relié à ce concept d'auto-développement, qui exige des politiques, des stratégies, la maîtrise des complexités.

Même le concept d'auto-développement exige une mise à jour régulière, un approfondissement constant. À part un timide effort en 1981 (un numéro de DIALOGUE y était consacré), il n'y a plus eu, sauf erreur, de réflexion qui eût permis aux responsables de l'administration de s'en inspirer, d'améliorer leurs politiques, d'en concevoir de nouvelles, d'en développer qui répondraient toujours mieux aux exigences d'un vrai auto-développement. On peut trouver cela dommage, même préjudiciable pour l'avenir du pays. Il semble donc impérieux que ce concept soit approfondi pour en dégager toutes les promesses qui pourraient à leur tour aider le pouvoir politique à mettre en place des politiques et des stratégies bien pensées, en fonction des priorités ressenties.

Ce concept d'auto-développement est véritablement "révolutionnaire", quand on y pense vraiment. Il est source d'inspiration et de stimulation permanente; c'est aussi un concept exigeant, car il a des implications partout.

Mentionnons le rôle de l'Etat, par exemple, dans l'auto-développement. Il y a là tout un champ d'innovation possible : renforcement des communes avant renforcement du pouvoir central ? Mais quelle organisation ? Comment "appréhender" une commune ? Rien n'est clair, tout est ouvert :

la philosophie d'auto-développement, c'est le déclenchement du génie innovateur d'un peuple !

Mentionnons l'idéologie politique courante qui divise le monde en "capitaliste" et "socialiste". Ou bien l'un ou l'autre, et dans chaque cas les armes sont toutes trouvées pour critiquer l'autre, pour le combattre, alors que "capitalisme" et "socialisme" apparaissent plutôt comme deux voies différentes pour un même objectif, ressortant d'une même vision du monde. L'auto-développement, c'est alors une invite permanente à aller au-delà des ornières de la pensée traditionnelle même en matière d'idéologie politique ! C'est la promesse d'un avenir tout fait de diversité, seule garantie de survie probablement dans un monde que des forces précises semblent vouloir de plus en plus homogène, donc "dominable". L'auto-développement, c'est alors le dépassement possible de ces idéologies politiques qui battent de l'aile et où les déboires des uns relancent sans cesse la revanche des autres. Il y a donc ici un appel puissant à l'innovation auquel aucun intellectuel ne saurait se soustraire !

Mais aussi tout ce qui est politique nationale exige un effort intellectuel énorme, pas seulement pour la mobilisation des forces vives devant y concourir, mais aussi pour la clarification des relations complexes existant entre les divers éléments (politiques, techniques, etc.) qui interviennent dans le processus.

On pourrait prendre pour exemple la stratégie d'auto-suffisance alimentaire, véritable gageure, mais condition sine qua non pour la survie du Rwanda. Bien que tout le monde semble être d'accord sur cette priorité parmi les priorités, on ne voit pourtant pas beaucoup de gens qui soient véritablement en mesure de démontrer ce que cela signifie concrètement en termes politiques, d'interventions, de priorités. Est-ce une simple question

de production, est-ce une question d'accumulation en dehors de l'agriculture pour que celle-ci puisse prospérer ? Et ensuite, que cela signifie-t-il pour les jeunes, pour l'écologie, pour la recherche, pour les communications, pour les infrastructures, pour l'information, pour la santé, en fait, pour pratiquement tous les domaines de l'Etat ?

Quand on pense à toutes ces stratégies nationales découlant de l'objectif d'auto-développement, on ne voit pas comment les intellectuels rwandais pourraient jamais chômer !

Ce deuxième échelon devrait être maîtrisé parallèlement avec le premier; ils vont en quelque sorte de pair. Un engagement des intellectuels sur ces deux plans conditionnera, pourrait-on dire, largement l'avenir du Rwanda.

● Le troisième échelon d'intervention possible couvre ce que l'on pourrait appeler le domaine de la prospective.

Pour pouvoir faire face aux défis de demain, il faut savoir de quoi demain sera fait. Une démarche prospectiviste n'est pas celle qui consiste à faire des projections, ce n'est pas du projectivisme, mais c'est cette discipline, cette rigueur intellectuelle et scientifique qui consiste à imaginer, grâce à des démarches intellectuelles et des méthodes et techniques éprouvées, la problématique future d'une société, et grâce à une démarche inverse de celle du projectivisme, de "revenir en arrière" pour identifier ce qui aurait été nécessaire, ou ce qui serait nécessaire aujourd'hui, en termes de priorités, de décisions, etc., pour être en mesure de préparer l'avenir.

Sans une certaine vision à l'avenir, grâce précisément à une solide prospective sociale,

grâce à des scénarios variés, est-il possible de gouverner, en connaissance de cause ?

Quelle tâche fascinante, et si importante, que de se pencher sur l'avenir, sur les avenir possibles, et dont les interprètes privilégiés ne pourront être que les intellectuels d'un pays ?

Il est indispensable que cette démarche constructive, créatrice, vitale qu'est la démarche prospective, soit assumée rapidement. L'haruspice a toujours été un intellectuel ! De même, l'exploration de ce concept "Potentiel de développement national" exige en principe une démarche de prospectiviste.

CONCLUSION

Plusieurs autres aspects auraient mérité d'être abordés : par exemple, l'approche tactique : comment procéder tactiquement pour faire valoir la présence des intellectuels dans le processus de développement national ? Ne pourrait-on pas commencer par suggérer la publication d'un article, de plusieurs articles, qui pourraient servir de "blue-print", de "manifeste", de déclaration d'engagement, et qui spécifierait le mandat, l'envergure de la (nouvelle) fonction d'intellectuel dans une vision d'auto-développement, qui détaillerait les conditions optimales nécessaires, par exemple, pour que l'intellectuel puisse jouer son rôle, qui présenterait une espèce de déontologie en la matière, etc ? Pourquoi ne pas envisager la création de nouveaux moyens d'information, de communication pour que soient exploitées toutes les possibilités de dialogue ?

Le Rwanda semble bien mieux placé que bien des pays, pour montrer une voie intéressante,

et qui pourrait servir - pourquoi pas ? - à d'autres pays africains. Au Rwanda, les conditions, vraiment, semblent réunies pour que fleurisse cette fonction d'intellectuel nouvelle dont nous avons essayé d'esquisser rapidement certaines des caractéristiques. Pourquoi ne pas entreprendre cet extraordinaire effort d'imagination, de mobilisation, d'innovation, de création, seul garant pour un avenir maîtrisable ?

D'autres aspects qu'il aurait fallu aborder également touchent à ce véritable fleau qu'est l'auto-censure. Il n'y a rien de plus délétère dans une vision d'auto-développement. L'intellectuel doit se faire remarquer, s'introduire dans les débats et les réseaux nationaux, internationaux ; il doit s'ouvrir au monde, se montrer, s'affirmer, dans un esprit constructif. Il y aurait les conditions préalables à l'exercice du mandat d'intellectuel, à savoir, les voies et moyens d'information, d'échanges qu'il faudrait mettre en oeuvre. Du reste, la question de savoir où, de qui, l'intellectuel tire son mandat, doit aussi trouver une réponse, comme aussi celle du "coût" et du "rendement" (ce que l'on appelle la "productivité" de l'intellectuel !), c'est-à-dire, les critères d'évaluation de son utilité éventuelle pour la société ... !



L'ESPERANTO pourrait-il un jour résoudre les problèmes de communication des populations africaines ? Oui, pense M. Edward SYMOENS, un mordu de cette langue, dans cet article que nous publions à l'occasion du Centenaire de l'ESPERANTO. Centenaire décidé par l'UNESCO le 15.10.1985. Sachant que tout le monde ne sera pas de son avis, l'auteur attend vos réactions. Il s'engage à répondre à chaque lettre qui lui sera adressée par l'intermédiaire de la rédaction.

L'ESPERANTO ET L'AFRIQUE

Le sujet que je voudrais traiter dans ces pages est un sujet universel, car il est traité sous toutes les latitudes, dans tous les continents, dans tous les milieux et le problème posé est un problème réel qui, sous divers aspects et à plusieurs degrés, touche la plupart des hommes de la terre.

Il s'agit de la communication entre les êtres humains. L'aspect du sujet change selon les endroits où on le traite. Si je parle du problème de la communication en Europe, mes arguments seront différents de ceux que j'utilise en Afrique, au moins partiellement.

Comment se présente en Afrique la situation des langues, les outils par excellence de la communication humaine ? Suite à une évolution historique que je n'ai pas à apprécier ni à évaluer ici, quelques grandes langues européennes : le fran-

çais, l'anglais, le portugais et l'espagnol se sont superposées aux langues locales et régionales et sont devenues plus ou moins les langues officielles de la plupart des états africains, sont enseignées dans les écoles, servent comme langues de contact avec les non-africains et même entre africains.

En général, seul un petit pourcentage de la population connaît ces langues étrangères et il s'avère que leur connaissance va en diminuant à mesure que la génération formée par les colonisateurs disparaît, évolution tout à fait normale et irréversible.

En effet, elle va de pair avec une prise de conscience africaine des jeunes générations en réaction contre la période coloniale et post-coloniale.

Cette prise de conscience de l'identité propre est d'ailleurs universelle, car on la retrouve dans presque tous les pays du monde à un moment donné de leur histoire.

IDENTITE NATIONALE ET LANGUE NATIONALE

Cette prise de conscience ne suffit cependant pas pour résoudre le problème de la communication, de la compréhension mutuelle, ni en Afrique, ni ailleurs dans le monde.

En Afrique, la plupart des langues africaines sont rarement écrites; de nombreuses publications (livres, revues, bulletins d'information) paraissent encore dans les langues européennes. Suite à la réaction et la prise de conscience dont je viens de parler, un changement est en train de s'opérer. Que ce soit un processus lent, c'est évident.

Quelles sont les perspectives d'avenir dans ce domaine des langues en Afrique ? La prise de conscience de sa propre identité ira en s'amplifiant; comme je l'ai dit, c'est un mouvement irréversible dans le monde entier.

Les langues ethniques qui n'ont pas encore pu se développer vont de plus en plus remplacer les langues européennes, car il n'y a pas de véritable identité sans langue propre.

Nous pouvons donc prévoir que d'ici une génération beaucoup aura changé dans ce domaine et l'ascension des langues ethniques nationales ira de pair avec une diminution de la connaissance des langues étrangères.

LANGUES NATIONALES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Si donc d'une part les langues et cultures nationales, régionales et locales gagneront en importance et en prestige, au détriment des langues européennes, les relations inter-états iront grandissantes et exigeront un moyen de communication réciproque. Ce qui donne ce double mouvement: prise de conscience de groupes humains homogènes sur la base d'une langue commune, quelle que soit l'ampleur numérique du groupe et en même temps création de plus grandes entités économiques et politiques au delà des frontières ethniques.

Les nombreuses langues nationales et régionales africaines ne suffiront plus à assurer une communication transnationale.

En Europe, cette évolution est déjà en plein essor dans le cadre des nouvelles institutions. En Afrique, la même tendance se dessine par la création de grandes zones économiques et la recherche de sa voie de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Il y a malheureusement dans cette évolution un aspect que les hommes politiques perdent de vue ou auquel ils ne prêtent pas assez attention, c'est celui d'une compréhension mutuelle

harmonieuse et facile.

Les problèmes politiques et économiques actuels présentent un double caractère : d'une part, le contenu des discussions devient de plus en plus compliqué, et d'autre part, ces discussions, déjà si difficiles en soi, souffrent très souvent de l'imperfection des moyens de communication utilisés.

Dans les réunions, il y a des orateurs privilégiés et d'autres en état permanent d'infériorité, notamment ceux pour qui la langue du débat est la langue maternelle et ceux pour qui elle est acquise comme langue étrangère.

L'Africain, plus que quiconque, est lésé, car à part l'arabe et le swahili et encore d'une façon fort limitée, aucune autre langue africaine n'est utilisée dans les forums internationaux.

Y'A-T-IL UNE SOLUTION ACCEPTABLE ?

Nous voilà maintenant dans le vif de notre sujet. Quel moyen de communication choisir pour répondre aux besoins de plus en plus pressants de communication transnationale ?

L'Afrique s'est intégrée dans le monde; elle participe à toutes les réunions mondiales et en Afrique même, les contacts interafricains deviennent de plus en plus intenses entre gens de langues différentes.

Comme je l'ai signalé, nous devons regarder au-delà d'au moins une génération, admettre la continentalisation et mondialisation de presque tous les grands problèmes, entrevoir les tendances qui se font jour un peu partout et dès à présent prévoir les mesures à prendre pour faciliter la compréhension mutuelle entre gens de langues différentes, sur une base équitable, ne favorisant personne.

Quelles sont en somme, en dehors des gestes et des codes, - genre morse -, les possibilités linguistiques imaginables pour communiquer entre gens parlant une langue différente ?

- 1° L'apprentissage libre d'une ou de plusieurs langues, dites nationales
- 2° L'apprentissage de deux langues nationales ou plus, imposées par une organisation internationale
- 3° L'apprentissage d'une seule langue nationale imposée par une organisation internationale et qui serait décrétée langue internationale
- 4° L'usage de moyens semi-techniques (Traduction et interprétation simultanées)
- 5° L'usage des moyens purement techniques (machines à traduire et à converser)
- 6° L'emploi d'une langue neutre commune internationale, du type Espéranto.

Il n'y a pas moyen d'analyser dans le détail chacune des cinq premières possibilités. Nous pouvons cependant constater ceci.

a) ► Apprendre une ou plusieurs langues nationales étrangères est une tâche ardue et qui exige énormément de temps et d'efforts pour des résultats pratiques souvent fort douteux.

b) ► Imposer une ou deux langues nationales comme langue(s) de communication internationale est profondément injuste à l'égard de toutes les autres langues, grandes ou petites, et provoquera inévitablement des réactions, des frustrations, des résistances.

c) Une langue nationale promue langue de communication internationale véhicule, même sans le vouloir et d'une façon démesurée, la culture, une part importante de l'économie et de la politique d'une seule communauté au détriment de tous les autres et cela sans aucune compensation.

d-e) Les moyens techniques et semi-techniques, aussi perfectionnés qu'ils soient, restent un palliatif et ne permettent jamais une communication directe, spontanée et vivante; ils exigent une préparation, un appareillage, une programmation, souvent une installation compliquée et des frais de fonctionnement exorbitants pour des résultats nettement insuffisants.

Reste la sixième possibilité mentionnée.

L'emploi d'une langue neutre commune internationale, du type Esperanto est finalement la seule possibilité qui résiste à un examen approfondi, rigoureusement critique et scientifique en dehors de tout préjugé et sentiment.

L'humanité a toujours ressenti la nécessité d'une telle solution, puisque nous enregistrons plus de 800 projets de langues internationales.

Parmi tous les projets du passé et du présent, un seul a résisté à toutes les critiques possibles, à l'usure du temps et n'a cessé de se développer: l'ESPERANTO, parce qu'il répond aux critères objectifs qu'on peut poser à une vraie langue internationale.

★ être neutre, n'appartenant à aucune ethnie, à aucune nation en particulier, donc appartenir à la communauté humaine dans son ensemble, par son introduction, ne nuire à personne, ne favoriser personne.

★ être facile, donc être accessible aux moins doués

★ être internationale, non seulement de nom, mais dans son essence, dans sa construction, afin de répondre à sa seule vocation: servir comme moyen de communication entre hommes de langues différentes dans le monde entier.

L'Esperanto répond-il à ces critères?

■ Neutre ?

Oui, car aucun pays, même pas le pays où il a vu le jour, la Pologne, ne réclame l'Esperanto comme lui appartenant en particulier. Il est aussi neutre par la volonté expresse de son initiateur, le docteur Zamenhof : celui-ci a en effet renoncé pour lui et ses descendants à tous droits découlant de la mise en circulation de la langue internationale. Il a dit et écrit à maintes reprises que l'Esperanto appartient à la communauté internationale.

■ Internationale ?

Vocabulaire : la règle 15 de la grammaire prévoit que le vocabulaire doit être aussi international que possible, ce qui fait que nous retrouvons un grand pourcentage de mots en Esperanto que nous retrouvons dans la plupart des langues. Des études scientifiques ont établi des pourcentages de fréquence pour plusieurs langues.

Structure : Si les racines du vocabulaire sont en grande partie d'origine européenne, la structure de la langue est plutôt orientale, grâce à l'emploi de racines invariables à sens fixe et un jeu de préfixes et suffixes, également à sens fixe et formant en eux-mêmes des racines.

De nombreuses langues africaines connaissent la même structure et les africains qui jusqu'à présent ont appris l'Espéranto, et ils sont de plus en plus nombreux, n'ont rencontré aucune difficulté majeure.

Vocation :

L'Espéranto est une vraie langue internationale, dans sa conception et son intention. Cela lui a conféré dès le début un caractère particulier, un esprit, une âme propre, bien à lui. Nous l'appelons : la interna ideo, l'idée interne, qui répond à notre besoin d'humanisme, de paix, de fraternité au delà des frontières.

L'anglais ou le français sont des langues nationales, liées à un terroir, émanation d'une ethnie, d'une culture particulières. Il n'y a pas moyen d'apprendre ces langues en faisant abstraction des pays où elles ont vu le jour, d'une culture, d'une histoire, d'une politique, d'une économie particulières.

Et c'est là le danger de ces langues utilisées comme langues internationales, parce qu'elles ne peuvent pas se contenter d'être uniquement moyens de communication internationale; malgré elles, elles deviennent des outils d'un impérialisme linguistique et culturel.

Comme Zamenhof l'a dit : "Pour qu'une langue soit universelle, il ne suffit pas de l'appeler telle".

L'Espéranto n'impose rien et ne constitue donc aucun danger d'aliénation d'autres cultures. Au contraire, elle assimile toutes les cultures du monde et en distille peu à peu une nouvelle culture, émanation de la communauté internationale naissante.

C'est cela le rôle d'une vraie langue internationale.

■ Facile à apprendre ?

L'Espéranto fut construite selon le principe de ce qui est nécessaire mais suffisant pour qu'une langue soit apte à exprimer avec aisance toutes les nuances qui touchent à la vie intérieure et extérieure de l'homme.

● L'Espéranto est logique : du même principe découlent les mêmes effets, ce qui fait que les règles de grammaire ne connaissent pas d'exceptions.

Par exemple, l'accent tonique tombe toujours, sans exception, sur l'avant-dernière syllabe; il change donc dans les mots dérivés :

PATRO	=	père
PATRINO	=	mère
PATRINETO	=	petite mère

● La construction de la phrase est libre, ce qui confère à la langue une grande souplesse et de nombreux moyens stylistiques. Pour cela, Zamenhof a introduit un -n- pour distinguer l'objet du sujet, ce qui nous permet de dire : mi vidas lin, lin mi vidas, vidas lin mi = je le vois.

● L'Espéranto est une langue phonétique, c'est-à-dire que les voyelles et les consonnes ont une valeur fixe et invariable, on lit et écrit ce qu'on entend, et on prononce ce qu'on voit. Un -a- reste -a- et un -e- reste -e-, comme c'est le cas dans de nombreuses langues africaines, mais pas dans les langues européennes. Tous les substantifs se terminent par -O-, les adjectifs par -A- et les adverbes par -E-, ce qui donne à la langue une grande transparence et une richesse invraisemblable.

Exemple : sur le modèle : patro-patrā-patrē, nous pouvons former onkio-onkia-onkie (oncle).

Nous ne sommes limités que par le sens des mots.

Il y a en tout 16 règles de grammaire comme base

de la langue et comme je l'ai déjà signalé, il n'y a aucune exception à aucune des règles !

● Quant au vocabulaire, il est basé sur un système de monèmes, c'est-à-dire d'unités linguistiques irréductibles, qu'on appelle habituellement des racines et qui sont l'expression d'un sens, d'une signification.

A l'origine, ces racines venaient pour à peu près 60% du latin et du grec, 20% des langues germaniques et le reste des langues slaves et autres. Mais là n'est pas l'essentiel.

L'essentiel, c'est que les racines se retrouvaient à peu près toutes dans les grandes langues ou dans un groupe de langues. Un Anglais retrouve en Espéranto environ 70% de racines de sa langue et un Russe 40%. Ces dernières années, de très sérieuses études ont été entreprises dans ce domaine.

Au moment où Zamenhof publiait sa langue en 1887, sa première brochure intitulée *Internacia Lingvo* sous le pseudonyme *Doktoro Esperanto*, le docteur qui espère, sa langue comptait 904 racines avec lesquelles on pouvait former environ 10.000 mots.

L'Espéranto compte actuellement plus de 16.000 racines, avec lesquelles plus de 160.000 mots peuvent être construits.

En effet, au moyen d'un ingénieux système de préfixes et suffixes, nous pouvons nous-mêmes former la plupart des mots, des mots qui ont un sens réel, mais qui n'ont pas d'équivalent dans les langues nationales.

Par exemple, ayant appris les racines : *hundo* = chien, *porco* = porc, *kapro* = chèvre, *kamejo* = chameau ... et sachant que le suffixe *-ej-* sert à indiquer un lieu où une action se passe ou qui est propre à, on peut former, sans les apprendre à priori, les mots suivants : *hundejo* = chenil, *porkejo* = porcherie, *kaprejo* = lieu où l'on garde les chèvres *kamelejo* = lieu réservé aux chameaux.

Si on peut former, une fois assimilée la structure, *sam..ano*, le mot *samlandano* = compatriote, on peut former tout aussi bien *samreligiano* = coreligionnaire *samvalano* = habitant de la même vallée - *sammontetano* = habitant de la même colline - *samrasano* = quelqu'un de la même race - *samideoano* = quelqu'un qui a les mêmes idées, mot que les *espérantistes* emploient très souvent entre eux.

Ce qui est unique en Espéranto, c'est que les affixes, qui reflètent une idée, une notion, constituent eux-mêmes des racines.

Par exemple, le suffixe *-ej-* peut être employé comme substantif : *ejo* = un endroit en général; *ejeto* = un petit endroit.

Un nombre infini de combinaisons est possible.

neresaniĝebla = incurable, est formé de la racine *SANA* et des affixes *ne*, *re*, *ig*, *ebi*, *a*. Et de ce mot, nous pouvons former sans peine un substantif : *neresaniĝebla* = incurabilité, ou un verbe : *li neresaniĝeblos* = il sera incurable.

● La conjugaison est extrêmement simple.

Un exemple suffira pour faire comprendre le mécanisme, qui à plusieurs points de vue est comparable à celui de quelques langues africaines.

L'infinitif d'un verbe est caractérisé : en *kiswahili* par le préfixe *ku* (*kutaka*), en Espéranto par la lettre : *i* (*voli*). Chaque temps possède une particule propre pour indiquer le temps :

en Kiswahili :	présent :	-na-	En Espéranto :	-as
	passé :	-li-		-is
	futur :	-ta-		-os
		<i>ni-na-taka</i>		<i>mi-volas</i>
		<i>u-na-taka</i>		<i>vi-volas</i>
		<i>a-na-taka</i>		<i>li-volas</i>
		<i>tu-na-taka</i>		<i>ni-volas</i>
		<i>mu-na-taka</i>		<i>vi-volas</i>
		<i>wa-na-taka</i>		<i>ili-volas</i>

Seuls les pronoms indiquent les personnes : le verbe reste invariable, alors qu'en français, par exemple,

on indique les personnes deux fois, par le pronom et par les désinences des verbes : je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Dans ce cas l'Espéranto est bien plus proche de nombreuses langues non-européennes et prouve son caractère international.

LA VALEUR PROPEDEUTIQUE

J'ai déjà signalé que pour des raisons historiques, la majorité des racines sont d'origine européenne, mais rien n'empêche aux autres peuples d'introduire de nouvelles racines propres à leur culture. Supposons que dans un récit, un Rwandais veuille employer le mot "rugo". Il peut l'utiliser tel quel, puisque le mot répond aux caractéristiques de l'Espéranto : le u reste u (prononcé ou), les substantifs se terminent par -o.

Des mots du Swahili comme bahasha, posho, s'écrivent en Espéranto bahaša, poŝo, et pour le reste ne changent pas. Un mot comme zamu devient, soit zamuo, soit zamo, et l'usage décidera après un petit temps si on garde l'un ou l'autre, comme dans les autres langues.

Que fait-on d'autre en français lorsqu'on doit créer un nouveau mot pour une nouvelle notion qui vient de naître ? Si on emprunte le mot au latin ou au grec, ce qui est très souvent le cas, on l'adapte à l'orthographe du français, avec cette différence que l'Espéranto de par sa structure flexible emprunte bien plus facilement que beaucoup d'autres langues.

Cela m'amène à dire que l'Espéranto est une langue bien vivante qui évolue selon les mêmes règles que les langues nationales. De nouveaux mots apparaissent, vivent un petit temps, disparaissent

définitivement ou sont consacrés par leur adoption dans le dictionnaire plus ou moins officiel, La Plena Vortaro.

Ce qui est sacré, intangible, ce sont les règles fondamentales de structure élaborées par Zamenhof et testées pendant les premières décades de leur existence. Une volumineuse correspondance existe à ce sujet entre Zamenhof et ses premiers adeptes.

L'Espéranto est donc bien une langue à part entière, très riche et nuancée, harmonieuse et facile à apprendre. Mais je voudrais quand même mettre en garde ceux qui croiraient l'apprendre sans effort ! Cette langue est facile par rapport aux langues nationales, pleines d'anomalies, d'exceptions, de complications inutiles. Dans ce domaine aussi, on a fait de sérieuses recherches scientifiques pour calculer le degré de facilité de l'Espéranto par rapport à l'étude de l'anglais, du français, de l'allemand, etc.

Par ces études, on a découvert qu'un apprentissage précoce de l'Espéranto facilite sensiblement l'apprentissage des langues nationales; c'est ce que nous appelons maintenant la valeur propédeutique de l'Espéranto, ce qui offre à cette langue de nombreuses nouvelles perspectives, en dehors de sa vocation d'outil de communication international.

L'ESPERANTO DANS LE MONDE

Le lecteur pourrait se demander maintenant : très bien, mais est-ce qu'on parle cette langue ? Est-ce qu'on l'écrit ? Combien de pratiquants compte-t-elle ? Y a-t-il des livres ? des revues ? etc. Il est fort difficile de dire combien de gens connaissent l'Espéranto, mais on estime ce nombre à plusieurs millions répartis dans tous les

pays du monde. De très nombreux livres paraissent régulièrement en Espéranto, originaux ou en traduction : des romans, recueils de poésie, pièces de théâtre, essais, livres scientifiques, livres philosophiques et religieux; une grande bibliothèque à Londres en compte près de 35.000.

Il existe des manuels et des dictionnaires dans la plupart des grandes langues du monde et il en paraît régulièrement dans des langues moins connues, comme le Kirundi (Agatabo ko kwiga Esperanto mu Kirundi, de Antoine Ntsigana). Il y a près de 150 lexiques au vocabulaire spécialisé.

Dans plus de cent universités on enseigne l'Espéranto et une centaine de thèses universitaires (licence et doctorat) qui traitent de l'Espéranto viennent d'être répertoriées.

Tous les ans, des centaines de réunions, colloques, séminaires, conférences, congrès, tant nationaux qu'internationaux, offrent l'occasion aux espérantistes de se rencontrer, de discuter, de s'amuser, de faire du théâtre et tout cela au moyen d'une seule langue, sans interprètes, sans appareils. Les nationalités s'y perdent dans une grande communauté humaine ...

Afin de faire connaître leur langue et leur idéal, les espérantistes ont dû s'organiser. L'Association la plus forte et la mieux organisée est le UNIVERSALA ESPERANTO-ASSOCIO (UEA) avec siège à Rotterdam et des centres spécialisés à Anvers (centre graphique), Budapest (centre scientifique) et New York (centre diplomatique). Une représentation permanente fonctionne auprès de l'UNESCO à Paris et des Nations Unies à New York.

Dans 71 pays UEA dispose de 3579 délégués, qui représentent à peu près toutes les branches d'activités humaines et qui sont moralement

obligés de répondre à toutes demandes relatives à l'Espéranto et à leur spécialité.

Tous les ans, UEA organise des congrès universels, auxquels participent entre 2000 et 5000 espérantistes de plus de 50 pays et où la seule langue utilisée est l'Espéranto. En 1986, il a eu lieu à Pékin. UEA est représenté par des Associations fonctionnant dans presque tous les pays du monde et ces associations à leur tour sont représentées par des groupes locaux, qui assurent le fonctionnement de l'Espéranto à la base.

L'Espéranto est donc bel et bien une langue vivante, neutre, internationale qui fonctionne à plein rendement.

Pour qu'elle réponde à son destin, il faut que la langue internationale soit reconnue comme telle par les organisations internationales et les gouvernements nationaux, parmi lesquels malheureusement certains aspirent tellement à voir leur propre langue jouer ce rôle ...

La décision finale pour un emploi généralisé de l'Espéranto comme langue internationale est donc d'ordre politique et pour convaincre les hommes politiques et vaincre tous les préjugés, il faut à la base un mouvement très fort, dynamique et représentatif de tous les peuples du monde.

L'ESPERANTO ET L'AFRIQUE

Depuis quelques années, les Africains se rendent compte que sur le plan linguistique, l'Espéranto pourrait résoudre au moins une partie de leurs problèmes. Dans presque tous les pays de ce continent, ils se sont mis à étudier la langue internationale et à créer un embryon d'organisation.

Il y a quatre ans, j'ai eu l'occasion de faire plusieurs conférences au Rwanda sur l'Espéranto, à Kigali, à Byumba et à l'Université de Ruhengeri, suite auxquelles plusieurs Rwandais et Européens ont commencé à étudier la langue. Certains ont fait des progrès étonnants en peu de temps.

Le Rwanda Esperanto-Asocio (B.P. 775 Kigali) essaie maintenant de créer des cours, de constituer une petite bibliothèque, de rassembler de la documentation, d'offrir l'occasion de parler la langue, d'étudier les problèmes relatifs à la diffusion de l'Espéranto au Rwanda et en Afrique.

Apprendre l'Espéranto est un plaisir et offre l'occasion de participer à un mouvement international essentiellement pacifique et humanitaire, qui désire jeter des ponts de compréhension et de communication entre les hommes de toutes nations, de toutes races, de toutes convictions, en dehors de tout impérialisme linguistique et culturel.

E. SYMOENS

TECHNOSERVE



B.P. 419 Kigali Rwanda Tél: 73199

UN LIVRE INDISPENSABLE

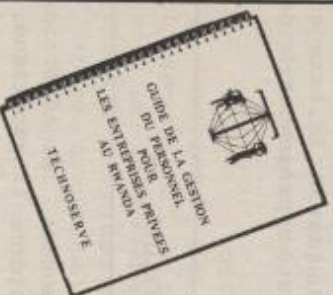
- Pour les responsables du personnel des entreprises rwandaises;
- Pour tous ceux qui s'intéressent à la gestion en général et à la gestion du personnel en particulier.

VOUS Y TROUVEREZ

- Tous les aspects de la gestion du personnel;
- Les textes législatifs à l'emploi;
- Les instructions ministérielles aux employeurs.

EN VENTE, AU PRIX DE FRW. 500

- Au bureau de Technoserve, Kigali;
- A la Librairie Caritas, Kigali;
- A la Librairie Universitaire, Butare.



Eglise d'ici et d'ailleurs

Du 12 au 19 juillet 1987 s'est tenue à Lagos la Huitième Assemblée Plénière du SCEAM: Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar. Plus de 80 participants dont 56 cardinaux, patriarches, archevêques et évêques d'Afrique, prirent part aux travaux de l'assemblée qui se déroule, tous les trois ans, dans une ville différente de l'Afrique.

Trente neuf conférences épiscopales nationales et régionales, soit la presque totalité, étaient représentées. De plus, des experts africains et autres ainsi qu'une vingtaine de représentants de l'Eglise catholique venus du Vatican, de l'Europe, et de l'Amérique latine, assistèrent aussi à la réunion.

Nous vous présentons le texte du Communiqué Final de cette Assemblée qui, comme vous le devinez, constitue un moment privilégié pour les Eglises d'Afrique et de Madagascar. Et finalement du monde entier.

Communiqué final de la huitième assemblée plénière du SCEAM

★ INTRODUCTION

Nous, dirigeants de l'Eglise Catholique en Afrique, Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Evêques, à la fin de nos travaux de la Huitième Assemblée Plénière de notre organisation continentale, à savoir le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), tenue à Lagos,

au Nigéria, du 12 au 19 juillet 1987, envoyons un message fraternel de salutation, d'amour et de paix en Jésus-Christ à tous les catholiques de notre continent, ainsi qu'à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté.

★THEME

Au cours de ces derniers jours passés ensemble dans la prière, la réflexion et la discussion communes, nous nous sommes enrichis et encouragés mutuellement par ce partage de nos soucis et de nos préoccupations ainsi que de nos joies et de nos aspirations. Le thème de la présente Assemblée était "Identité et Structures du SCEAM : Evaluations". Le sous-titre : "Réflexions sur l'Avenir de la Mission Chrétienne en Afrique" souligne et met en relief l'importance réelle de notre rencontre. Déjà, dans son allocution d'ouverture, le Président du SCEAM, son Eminence Joseph Cardinal Malula, Archevêque de Kinshasa, au Zaïre, avait bien présenté l'ordre du jour de nos travaux en déclarant : "Après 18 ans d'existence, le Comité Permanent a estimé que le moment était venu, pour les membres du SCEAM, de jeter un regard auto-critique sur notre institution pour préparer efficacement notre avenir".

★DEVELOPPEMENT HISTORIQUE

Dès le départ, le SCEAM fut créé en tant que "l'organe de liaison, d'étude et de concertation en vue d'une fructueuse collaboration entre les Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar". En outre, il devait être "au service des Conférences Episcopales. Il en respecte la liberté. Il facilite leur tâche en promouvant l'étude concertée des questions

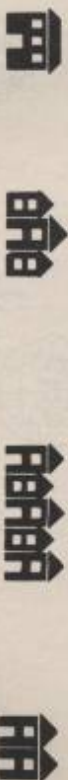
d'intérêt commun ainsi qu'une action solidaire" (Art. II des Statuts Révisés). Notre évaluation de la vie et des activités du SCEAM au cours de ces 18 dernières années montre bien un bilan global positif. Malgré quelques difficultés, le SCEAM a connu un succès assez important dans la mise en oeuvre des buts qu'il s'était fixés. Nous remercions Dieu pour les résultats obtenus et pour le progrès réalisé.

★STRUCTURES

Au cours des années, les structures du SCEAM ont grandi et se sont développées afin de répondre à des besoins toujours plus grands. Par l'intermédiaire de ses organes, de ses services et de ses assemblées, le SCEAM a essayé de donner une réponse à l'appel lancé à l'Eglise en Afrique, celui de donner un témoignage commun du Christ dans notre cher continent.

★STATUTS REVISES

À la lumière de nos expériences antérieures, nous avons révisé nos statuts, en redéfinissant plus clairement nos objectifs et en simplifiant nos structures. Notre but était d'en arriver à des structures et à une organisation "simples et souples" qui seraient néanmoins adéquates et efficaces dans la nécessaire réponse aux défis auxquels doit faire face actuellement l'Eglise d'Afrique à l'approche de l'an 2000 et même au-delà.



★ DÉFIS URGENTS

Nous avons identifié les plus urgents de ces défis, et nous avons renouvelé notre engagement à les affronter avec foi et courage. Dans le processus de réponse à l'appel qui nous est lancé par Dieu, nous apportons aussi en même temps un concours des plus importants et des plus irremplaçables au bien-être général et au développement intégral de notre continent. Et quels sont ces défis ?

★ PREMIERE EVANGELISATION

D'abord, il y a le défi primordial adressé à l'Eglise du Christ : "Allez, faites des disciples de toutes les nations" (Mt. 28,19). Nous nous réjouissons de ce miracle de la grâce du Christ sur notre continent, où l'évangélisation a fait des progrès importants, surtout au cours de ce siècle. En tant qu'évêques africains, nous sommes décidés à continuer ce projet qui consiste à apporter le Christ à l'Afrique toute entière. C'est un devoir qui nous a été confié par Dieu. C'est aussi notre droit humain inaliénable de prêcher, dans la liberté, le Seigneur Jésus et de propager son message de salut partout sur notre continent. Par ailleurs, on ne peut pas trouver de justification valable - qu'elle soit religieuse, idéologique, politique ou autre - pour refuser à n'importe lequel de nos peuples africains, le droit d'entendre parler du Christ et de l'accepter.

★ DIALOGUE

Il y a, en même temps, le défi du dialogue à entamer avec les autres. Puisque nous croyons fermement à la liberté de tous en matière de religion, nous acceptons le défi de chercher, d'établir et de maintenir de bonnes relations avec les adhérents d'autres religions, notamment de l'Islam et des Religions Traditionnelles Africaines. A notre recherche constante de tous les moyens pour un dialogue fructueux de foi et de vie, dans l'amour, la vérité, et le respect mutuel, nous espérons de la part des autres une réponse réciproque à nos gestes d'ouverture et de collaboration. Malgré nos différences, il y a encore beaucoup de choses que nous pouvons faire ensemble pour le progrès humain de nos peuples, "pour la santé physique et spirituelle de notre société". A tous les membres de notre Eglise, nous recommandons, à cet égard, la consigne de l'apôtre Paul : "Dans la mesure du possible, soyez en paix les uns avec les autres" (Colossiens 5,13).

★ INCULTURATION

Nous reconnaissons également le défi de l'inculturation du christianisme en Afrique, d'une évangélisation en profondeur du chrétien africain, qui respecte et affine son identité culturelle spécifique et cherche à combler le fossé qui sépare la culture de la foi. Dans cette tâche importante et délicate, nous sommes décidés à procéder avec courage, avec foi, ainsi qu'avec le sens de notre responsabilité pastorale.



★ JUSTICE ET PAIX

Depuis cinq ans, nous réfléchissons et nous prions à propos de la Justice et de la Paix en Afrique. L'exploitation des pauvres, l'oppression des faibles, le refus des libertés fondamentales, la discrimination que l'on soit la raison : religieuse, ethnique ou raciale, tous ces crimes criants contre la Justice en appellent à notre intervention. Et dans bien des endroits de notre continent, des frères s'entre-tuent, car la Justice est niée et l'amour est absent. Nous continuerons à faire de notre mieux pour faire face aux défis de la Justice et de la promotion humaine en Afrique. À cet égard, une "Conférence sur la Justice et la Paix" est prévue du 1er au 5 juin 1988, à Harare, au Zimbabwe. Cette conférence sera l'apogée d'années de prières et de réflexions soutenues de notre part à propos de la Justice et la Paix.

★ FORMATION DES OUVRIERS

Nous acquitter des tâches d'aujourd'hui et de demain mentionnées ci-dessus, voilà ce qui exige certes un nombre adéquat de travailleurs pastoraux bien formés. "La moisson est grande mais il y a peu d'ouvriers" (Matthieu 9, 37-38). Nos programmes de formation devront être intensifiés et élargis pour inclure toutes les sections du peuple de Dieu : clergé, religieux et laïcat.

UNE EGLISE N'EST PAS ENCORE VRAIMENT ENRACINÉE DANS UN PEUPLE SI ELLE NE CHERCHE PAS À Y ÉTABLIR LA JUSTICE ET À EN ACCOMPLIR LES OEUVRES.

★ UNITÉ ET COMMUNION

Enfin, au sein de l'Eglise elle-même, nous reconnaissons le défi indiscutable de l'unité et de la communion, une condition sine qua non d'action efficace de l'Eglise en Afrique.

★ ELECTIONS

Vers la fin de la session, des élections eurent lieu pour élire les responsables du SCEAM pour les trois prochaines années.

Le nouveau président est Son Exc. Mgr. Gabriel G. Ganaka, évêque de Jos, au Nigéria, et aussi président de la Conférence épiscopale du Nigéria. Le premier vice-président est Son Exc. Mgr. Christian W. Tuml, archevêque de Garoua, au Cameroun. Le second vice-président est Son Exc. Mgr. Jaime Gonçalves, archevêque de Beira, au Mozambique.

► CONCLUSION

Au moment où nous nous séparons pour nous rendre dans nos différents pays, nous confions notre cher continent et tous ses peuples aux soins maternels, puissants et tendres de notre Très Sainte Mère, Marie, que nous honorons toujours mais surtout en cette Année Mariale. Grâce à son intercession, puissions-nous bien nous acquitter de la consigne de son divin Fils : "Allez, faites des disciples de toutes les nations" (Matthieu 28, 19).

SCEAM



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali

Tél.: 5449 - 5458 - 5655 - 6978

Dépt véhicules

Tél.: 5333 - 5338

Carnet



Juillet

Août

1987

25ième ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE

Le 1er juillet, notre pays fêtait avec faste le 25ième anniversaire de son indépendance. Les festivités se sont déroulées sur le Stade National "AMAHORO" (tout nouveau) en présence de nombreux hôtes de marque.

Les cérémonies débutèrent par un défilé d'une heure environ auquel participèrent les écoliers, les artisans, les employés de sociétés privées, les militaires. Il fut suivi par des manifestations folkloriques hautes en couleur illustrant l'histoire du Rwanda, du peuplement à nos jours. Sans oublier évidemment les mouvements d'ensemble. Une foule de journalistes étrangers, surtout belges, étaient venus couvrir l'événement.

Au milieu des cérémonies le Chef de l'Etat prononça le discours de circonstance. Il

passa en revue un certain nombre de thèmes dont la justice sociale, le progrès, l'autodéveloppement. Il annonça que son action politique continuera à se centrer autour de cinq axes : la promotion de la justice, une politique économique de développement, l'autosuffisance alimentaire, l'équilibre socio-écologique, la mobilisation de toutes les forces vives de la nation.

Au lieu d'énumérer tous les écueils à notre développement, le Chef de l'Etat mit à juste titre le doigt sur l'obstacle numéro un. "Le seul véritable handicap potentiel de notre progrès, dit-il, ce n'est pas l'enclavement de notre pays, ce n'est pas tant l'absence des ressources spectaculaires, ce n'est pas tellement la rarefaction de nos terres, ce n'est pas tellement le vertigineux accroissement de notre population. Non, le véritable handicap ne pourrait se situer que sur le plan des ressources humaines, si celles-ci n'étaient pas à la hauteur de leurs tâches".

La fête du 1er juillet fut une occasion pour gracieux ou commuer les peines de prisonniers de droit commun.

VISITE OFFICIELLE DES SOUVERAINS BELGES

Leurs Majestés Baudouin Ier et la Reine Fabiola, après avoir participé aux festivités du 1er juillet, ont effectué du 2 au 3 juillet une visite officielle. Après avoir rencontré la communauté belge vivant dans le pays, les souverains belges ont visité la Préfecture de Gisenyi (les deux), l'Hôpital militaire de Kanombe (le roi), l'orphelinat Ste Agathe et la maternité de Kigali (la reine). Au cours des toasts échangés le 2 juillet lors du banquet que le Chef de l'Etat rwandais a offert aux souverains belges, ceux-ci ont fait

cadeau au peuple rwandais d'"un bloc de maternité qui sera adjoind au Centre Hospitalier de Kigali". Ces illustres hôtes ont quitté le Rwanda vendredi le 3 à 21 h 45".

LES PRISONS SE VIDENT ?

Quelques cinq mille détenus (4662) ont quitté les prisons, le 7 juillet suite aux mesures de grâce présidentielle prises le 1er du même mois à l'occasion de la célébration du 25ième anniversaire de l'indépendance. Parmi eux 150 femmes, 130 mineurs, 297 adeptes des sectes religieuses non reconnues par l'Etat rwandais. La libération de ces derniers était plutôt une exception par rapport aux bénéficiaires de cette grâce. En effet selon l'arrêté présidentiel la grâce ne s'appliquait normalement ni aux personnes condamnées du chef d'infractions de détournement, de concussion, ni d'infractions contre la Sûreté de l'Etat. Or les adeptes de ces "religions" (ingirwamadini) condamnés le 24 octobre 1986 par la Cour de Sûreté de l'Etat étaient accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Leur libération aura fait sans doute plaisir à une certaine presse étrangère qui n'avait pas hésité à qualifier leur condamnation d'atteinte à la liberté de croyance.

Rappelons que les mesures de grâce consistaient en la libération de tous les prisonniers du sexe féminin et les mineurs (moins de 18 ans) purgeant une ou plusieurs peines d'emprisonnement d'une durée inférieure ou égale à 20 ans maximum; les détenus condamnés à une peine égale à 10 ans maximum. Les 4662 personnes libérées représenteraient plus du tiers des détenus dans les prisons rwandaises qui comptaient + 12.000 condamnés.

Y aurait-il une relation de cause à effet entre cette libération et la résurgence du banditisme constatée ces derniers temps et dans tout le pays ? Non, répondent les préfets de préfecture réunis le 18 août sous la direction des Ministres de la Justice, de l'Intérieur et du Développement Communal sur la demande expresse du Chef de l'Etat. Selon eux "les problèmes de crime, de banditisme et de vol ne connaissent pas un développement alarmant après la libération des quelques 4662 prisonniers ... Aucune autorité pénitenciaire n'a signalé un cas de récidive parmi les graciés". D'ailleurs "ces problèmes relatifs à la sécurité intérieure du pays sont dûs plutôt principalement à l'ivresse, à la délinquance juvénile, à la drogue".

ENFIN LA MEDECINE PRIVEE !!

Il y a longtemps que l'opinion publique se plaignait des soins de santé dans les établissements de santé publics et criait haro sur les médecins et le personnel médical. Elle appelait de tous ses vœux l'autorisation de l'exercice de la médecine privée quitte à en payer le prix. C'est chose faite depuis le 15 août avec la publication dans le Journal Officiel de la loi autorisant cet exercice. (Loi n° 15/87 du 30 juin 1987 complétant le décret du 19 mars 1952 sur l'exercice de l'art de guérir).

A certaines conditions bien sûr. Le praticien privé devra être de bonne conduite vie et mœurs, disposer d'un équipement médical approprié et de locaux de travail adéquats; être porteur d'un certificat d'assurance professionnelle; résider au Rwanda; avoir pratiqué au Rwanda l'art de guérir pendant au moins 3 ans pour les Rwandais, 5 ans pour les étrangers dans un établissement de santé publique. Il devra en recevoir l'autorisation

du ministre ayant la santé publique dans ses attributions qui pourra refuser ou la retirer s'il estime que les conditions ne sont pas (plus) remplies. La décision du ministre est susceptible de recours.

Le même ministre déterminera les plafonds des honoraires que le praticien pourra percevoir. Enfin un praticien engagé dans un cabinet médical ou un établissement de santé privés ne pourra pas exercer dans un établissement de santé publique ou agréé. A moins de conventions particulières conclues entre ces divers établissements (public et privé) et approuvées par le Ministre ayant la Santé Publique dans ses attributions.

Le praticien ayant bénéficié d'une bourse d'études octroyée par le Gouvernement rwandais, par un gouvernement étranger ou par un organisme international dans le cadre d'un accord de coopération avec le Rwanda devra honorer d'abord les engagements souscrits lors de l'attribution de la bourse d'études.

JUBILE D'ARGENT DU DIOCESE DE BUTARE

Neuf évêques et une centaine de prêtres ont entouré Mgr Jean Baptiste CAHAMANYI, évêque du Diocèse de Butare, pour célébrer la messe d'ac-tion de grâces du 25ième anniversaire de son élévation à l'épiscopat (4 janvier 1962) et le 25ième anniversaire de l'érection de son Diocèse. C'était le 15 août, jour de l'Assomption, sur le stade Huye.

La messe fut suivie par des manifestations folkloriques en présence du Chef de l'Etat, de son épouse, de hautes autorités civiles et religieuses. Au nom du gouvernement, le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, le Dr Casimir BIZIMUNGU, loua les très bonnes relations

entre les Eglises et l'Etat et le rôle combien important des premières dans le développement national. Reprenant l'invitation adressée aux Eglises par le Chef de l'Etat, le 1er juillet 1987, le ministre demanda aux Eglises de "préciser leur position sur le problème démographique de notre pays et contribuer à la recherche de solutions à ce problème".

Le Chef de l'Etat éleva Mgr GAHAMANYI au grade d'Officier de l'Ordre National de la Révolution et accorda au Diocèse un don de 6 millions Frw pour la construction d'un Centre Pastoral.

QUINZAINE DES PROJETS 1987

Comme chaque année, le Président de la République et les plus hautes autorités administratives ont sillonné le pays pour lancer et inaugurer des projets de développement. C'était du 10 au 24 juillet. En tout 112 projets ont été inaugurés et 10 lancés. Les adductions d'eau se sont taillées la part du lion avec 35 projets, suivies de loin par les CCDFP (12), les Tribunaux de Canton (11), les Centres de Santé (11), les routes (10), les bureaux de sous-préfecture (8). Les projets liés au thème de l'autosuffisance alimentaire peuvent se ramener à cinq : une maitserie, deux rizières, un projet de pêche, un centre de petit élevage.

Dans son allocution de clôture de la quinzaine le Chef de l'Etat rappela que l'institution de cette manifestation signifie le soutien à tous les projets (grands et petits) de développement et une occasion de faire chaque jour un pas en avant.

Parmi les enseignements à tirer de ces projets qui ont coûté + 25 milliards Frw, le Président HABYARIMANA signala quatre lacunes :

- ~ l'insuffisance des projets appartenant à des promoteurs particuliers
- ~ l'insuffisance des projets visant l'augmentation de la production et le développement de l'économie en milieu rural
- ~ l'entreprise de projets qu'on n'est pas sûr de mener à terme et le fait de compter trop souvent sur des apports extérieurs
- ~ une certaine réticence dans l'utilisation des matériaux locaux.

Pour corriger cette dernière anomalie le Chef de l'Etat ordonna au Ministère des Travaux Publics et de l'Energie de donner l'exemple en utilisant dans la construction la tuile au lieu d'importer la tôle et de gaspiller ainsi le peu de devises du pays.

EXPOSITION COMMERCIALE 1987

L'Exposition Commerciale Nationale édition 1987 s'est tenue encore une fois dans les locaux du Groupe Scolaire Notre-Dame de Citeaux, du 7 au 16 juillet. Ouverte par le Chef de l'Etat, elle était placée sous le haut patronage du Ministre des Finances et de l'Economie, du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. L'exposition comprenait toute une gamme des produits de l'agriculture et de l'élevage, de l'industrie, de l'artisanat.

Le nombre d'exposants a presque doublé puisqu'on est passé de 42 en 1983 (1ère exposition) à 77 en 1987. Malheureusement peu de nouveauté par rapport à 1986, hormis la bière MUTZIG et la limonade SPRITE et quelques autres produits. La plus grande attraction aura été encore une fois le secteur artisanat qui a un bon palmarès : moulin à sorgho,

déjeuner à café, pressoir à bananes, vin de Runda, etc. Mais il ne suffit pas d'inventer une nouvelle machine : faut-il encore qu'elle soit diffusée et utilisée ... Les exposants ont regretté l'étroitesse des locaux d'exposition dont les dimensions n'ont guère varié.

ETUDIANTS, DELIEZ VOTRE BOURSE

Depuis quelques années les frais de scolarité sont devenus un cauchemar pour les familles pauvres et moyennes. Un élève du secondaire doit déboursier annuellement 15 à 20.000 Frw dans un établissement public et 30.000 Frw et plus dans un établissement privé. Les étudiants de l'Université qui étaient loin de ces soucis et qui plutôt touchaient une bourse d'études seront eux aussi soumis à ces petites formalités. Désormais ils payeront les frais d'inscription qui s'élèvent à 20.000 Frw qui ne peuvent nullement être retranchés de la bourse d'études.

Ainsi en a décidé le gouvernement suite à la crise économique qui n'épargne par le Rwanda, surtout avec l'effondrement du prix du café. Le seul domaine "Bourses d'études" a été amputé de 20% de son budget, soit 15 millions de Frw. Pût-elle que de réduire le nombre d'étudiants (il est déjà si faible), le gouvernement a demandé à ceux-ci leur participation.

Pas seulement aux étudiants de l'Université Nationale du Rwanda, mais aussi à tous les étudiants du supérieur au Rwanda comme à l'étranger, aux boursiers du gouvernement ou d'un pays ou organisme ami. Une série d'autres mesures prévoient également la suspension de la bourse en cas d'absence prolongée non justifiée ou d'échecs, bien sûr.

DIALOGUE

A travers livres et revues

FRANCOIS D'ASSISE

Force et tendresse

Une lecture à partir des Pauvres

(Léonardo Boff - Le Cerf 1986)

Comme le dit le sous-titre, "UNE LECTURE A PARTIR DES PAUVRES", l'auteur ne nous raconte pas la vie du Petit Pauvre d'Assise. Certes, et le lecteur s'en rend compte très vite, BOFF connaît l'histoire. Il l'a étudiée en profondeur, faisant la part de la vérité historique et de la légende. Mais il nous "distille", tel un alambic, le suc, la substance de ce qui fit l'extraordinaire existence de François. Et il le fait, bien sûr, dans le cadre de ses préoccupations de théologien, inséré dans les réalités concrètes des bidonvilles et des favelas brésiliens. Il a cependant évité magistralement un écueil : nulle part il ne sollicite les faits, pour les faire entrer de force dans sa synthèse. Jamais il ne présentera François comme un "théologien de la libération". Mais il fait ressortir tout ce qui dans les faits et les paroles du Saint de l'Ombrie peut être interprété (et à mon avis très justement) comme un pressentiment de cette théologie écrite pour et par les Pauvres d'Amérique Latine.

TENDRESSE ET CONVIVIALITE

Après une courte introduction, somme toute synthèse de l'ensemble, un premier chapitre est intitulé : "SAINT FRANCOIS : IRRUPTION DE LA

TENDRESSE ET DE LA CONVIVIALITE". Ce texte, un peu plus technique que le reste du livre, pourrait peut-être décourager certains lecteurs. Le discours est davantage philosophique. Pour le résumer en termes plus clairs (du moins je l'espère), disons que l'auteur constate dans un premier temps que le drame de notre "civilisation moderne" consiste en ce que, depuis Descartes, la raison froide commande individus et sociétés, au détriment des valeurs du coeur. Avec, en conséquence, l'absoi de la productivité à tout prix. Y compris au prix de l'écrasement dans la misère de la grande majorité de la population de la terre. Or, continue l'auteur, François, de par sa vie et ses paroles, nous rappelle, au coeur de nos combats pour la Justice et l'Amour, que l'essentiel est de vivre en harmonie les uns avec les autres, dans l'amour et la réconciliation.

"François a montré dans sa vie que, pour être un saint, il faut être humain. Et que pour être humain, il faut être sensible et tendre. Avec les Pauvres d'Assise sont tombés les voiles qui cachent la réalité. Il apparaît alors que la réalité humaine n'est point une structure rigide, ni un pur concept abstrait, mais qu'elle est sympathie, capacité de compassion et de tendresse" (p.35). Cette irruption de la tendresse s'exprime éminemment dans le célèbre "Cantique des Créatures", composé et chanté par François dans les dernières années de sa vie, et magistralement analysé par L. BOFF.

OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES

Le second chapitre a pour titre "SAINT FRANÇOIS : L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES". C'est ici que l'auteur a magnifiquement évité le piège de la "récupération". Il a tout bien replacé dans le contexte du XIIIe S. François n'est pas un homme du XXe siècle, vivant en Amérique Latine,

mais un Pauvre du XIIIe S. vivant avec les Pauvres de son temps en Italie.

Une première partie de ce chapitre nous explique comment, historiquement, l'Eglise, qui fut aux tous débuts "Eglise des Pauvres", devint avec Constantin (Ive S.) Eglise POUR les Pauvres, et tente à notre époque, sous l'impulsion de Vatican II de se convertir en "Eglise AVEC les Pauvres" dans l'espoir de redevenir un jour "l'Eglise DES Pauvres". Quant à lui, François a radicalement opté pour les Pauvres. Personnellement il est passé de la riche classe bourgeoise des commerçants d'Assise à la classe des prolétaires de son temps. Il n'a pas fait semblant; il s'est dépouillé de tout, se mettant nu, dans un geste prophétique, sur la place d'Assise, pour signifier qu'il renonçait à être le fils du riche Pierre Bernardone et devenir le fils de Dieu et le frère des Pauvres. Et tout le mouvement qu'il a suscité s'inspire de cette option fondamentale : "Il n'admet personne en sa compagnie si d'abord on n'a pas tout donné aux pauvres et si l'on ne s'est pas fait radicalement pauvre" (p. 100).

Il n'accepte pas que sa fraternité (jamais il ne dira "ordre" ou "congrégation") soit propriétaire de quoi que ce soit. Un frère n'a droit qu'à une seule tunique : si elle est déchirée, à lui de la réparer ou de courir avec des trous ! Il veut que l'on mange ce que l'on aura reçu en travaillant. Si on ne reçoit rien, alors, mais alors seulement, que l'on mendie son pain comme le faisaient les plus démunis.

L'option préférentielle de François pour les Pauvres, ce ne fut pas seulement une attitude de charité envers les plus démunis, mais plus profondément une assimilation à eux, un partage intégral de leurs conditions de vie. Et par là, un partage intégral de la vie du Christ.

Comment François comprend-il ce que nous appelons actuellement "la libération" ? Essentiellement par la bonté : voilà ce que nous explique le troisième chapitre.

Il est juste et évangélique que les Pauvres tentent de se libérer de toutes les exploitations qu'ils subissent, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou culturelles. Et il est juste et bon que l'Eglise s'engage résolument dans ce combat. Le synode romain sur la justice l'a reconnu, les Evêques latino-américains ont fait de cet engagement le fer de lance de leurs options pastorales. En Afrique aussi, bien que plus timidement, l'idée fait son chemin. Et il semble bien que ce soit là un processus qu'on n'arrêtera pas, un "signe des temps" et de l'Esprit.

LIBERE ET LIBERATEUR

D'abord il fut lui-même un homme LIBERE. Libéré de sa classe sociale : de "majeur" qu'il était de par sa naissance (on dirait ici qu'il faisait partie des "bakire", des "bategetsi") il devenait volontairement "mineur" (on dirait qu'il faisait partie des "abaturation", de "rubanda rugufi"). Ses frères d'ailleurs, il voudra qu'ils s'appellent "mineurs". Libéré aussi vis-à-vis du monde politique de son temps : le jour où l'Empereur nouvellement élu est passé à quelques mètres de sa hutte, François ne s'est pas dérangé pour le voir, mais il s'est contenté d'envoyer un de ses frères rappeler à cet Empereur que les honneurs du monde passent vite ! Libéré de l'argent, libéré de sa famille humaine, etc...

Et du coup il devient libérateur des autres : François est un homme de paix et de réconciliation. Il transcende les conflits. Il convertit

les voleurs de grand chemin (certains se feront d'ailleurs franciscains), il convertit les gens de Gubbio et le loup qui les terrorisait, il reconcilie l'Evêque d'Assise et son Podestat (on dirait aujourd'hui le Préfet), etc... Sa stratégie de libération ? "C'est une stratégie à base surtout de bonté, de cordialité, de patience, de confiance dans les énergies encore présentes au cœur de chaque homme et que l'on peut réactiver à force de compréhension et de sollicitude" (p. 136).

Enfin, François lui-même est un homme libre, libre par rapport aux règlements et aux hommes qui les incarnent, libre de ses mouvements, car la terre entière est sa maison, libre comme le vent, comme l'Esprit. Quelle épreuve sera pour lui de devoir codifier la vie de sa fraternité ! Jamais il n'arrivera à transcrire en termes juridiques l'intuition fondamentale qui lui venait du cœur car "Pour François, l'essentiel c'est le Christ, et le Christ on le trouve dans l'Evangile" (p. 139).

S'il est respectueux de l'autorité ecclésiastique et veut que ses frères marchent dans cette voie, il se sentira toujours libre de dire aux prêtres et même aux Evêques ce qui dans leur vie ou les actes ecclésiaux ne semble pas à ses yeux correspondre à l'Evangile. "En vertu de cette liberté qu'il a déjà conquise pour son propre compte, Saint François encourage tous les vrais processus de libération qui cherchent, par une action salvifique, à créer et à élargir l'espace de la liberté" (p. 142).

L'EGLISE DES PAUVRES

La théologie de la libération systématique l'option préférentielle pour les Pauvres. Elle témoigne d'une nouvelle manière de vivre en Eglise et d'être Eglise. Elle conduit à l'épanouis-

sement d'une Eglise populaire et pauvre. Tel est l'objet du quatrième chapitre. Le Concile Vatican II a ouvert une brèche, lui qui privilégia la vision d'une Eglise-Communio, Peuple de Dieu, où tous sont co-responsables, plutôt qu'une Eglise pyramidale et cléricale. Le mouvement des Communautés Ecclésiales de Base (que l'on retrouve avec diverses nuances dans presque tous les pays du Tiers-Monde) concrétise cette conversion de l'Eglise. Là aussi le processus semble bien irréversible.

Le mouvement franciscain à ses débuts contenait déjà en germes ces options de notre époque. François lui-même fut et resta laïc (certains pensent qu'il accepta le diaconat à la fin de sa vie, mais cela ne semble pas être de l'histoire), ce qui ne l'empêcha pas de prêcher la parole et de fonder une fraternité de religieux. Dans celle-ci, tous sont égaux, et, intuition originale, c'est d'abord le "gardien" (jamais François ne dira le "supérieur" car tous sont "mineurs") qui doit obéissance à ceux qui lui sont confiés. Ils doivent "se laver les pieds les uns aux autres" (Jean 13,14). "Chacun doit être pour l'autre comme une mère, il doit en avoir le souci dans le besoin et dans la maladie" (p. 165).

MESSAGE POUR NOTRE TEMPS

"François a montré, dans la pratique de sa vie, que la substance théologique de l'Eglise ne peut s'épuiser ni avoir la prétention de s'enfermer dans les institutions officielles. L'Eglise ne se réalise pas seulement là où il y a des ministres (du culte), des rites, des paragraphes de droit canon, des doctrines, en un mot : dans l'institution. Elle se réalise aussi, et surtout, là où des hommes se laissent interpeller par la Parole de Dieu, là où ils se rassemblent, se découvrent comme

Fils de Dieu et frères les uns des autres, lorsqu'ils se mettent à la suite de Jésus Christ et au service des autres hommes" (p. 172).

Une question se pose à tous ceux qui veulent suivre Jésus : Comment le faire, alors que nous sommes pécheurs ? François lui aussi a été confronté à la réalité du péché, à la contradiction qui est en nous et que Saint Paul exprimait magnifiquement en s'écriant : "Effectivement, je ne comprends rien à ce que je fais : ce que je veux, je ne le fais pas, mais ce que je hais, je le fais... Car je sais qu'en moi, le bien n'habite pas : vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir" (Romains, 7,15...18).

Cette grave interrogation, pour François comme pour Paul, trouve sa réponse dans la confiance en la miséricorde du Père. Voilà ce que nous expose le dernier chapitre de L. BOFF sous le titre : "SAINT FRANÇOIS : L'INTEGRATION DU NEGATIF DE LA VIE".

"Celui qui sut intégrer de façon aussi totale le négatif a vraiment accédé au royaume de la liberté. Rien ne pourra plus le menacer, car il n'est plus rien qui lui soit ennemi. Royaume de liberté, c'est déjà la présence du Royaume de Dieu. Le Royaume de Dieu c'est la concrétisation de la suprême utopie, celle de Dieu demeurant au milieu de ses justes" (p. 200).

En conclusion, permettez-moi une réflexion personnelle. En cette période où l'Eglise du Rwanda aspire au désir de se rajourner et de se convertir, le mouvement "franciscain" apparaît comme une chance pour elle, un cadeau de Dieu.

M. DONNET

KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

**«LA PHARMACIE DE KIGALI»
ET «SES SUCCURSALES»**

SONDAGE-DIALOGUE

Dans le but de connaître les attentes de nos lecteurs, nous avons accompagné le n° 120 (janvier-février 1987) d'un petit feuillet comportant une vingtaine de questions. Les résultats de ce sondage devaient nous permettre de mieux vous servir. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que nous demandions à nos lecteurs de nous éclairer sur ce qu'ils attendent de leur revue. Le dernier sondage remonte à Mars-Avril 1983.

Si nous avons tardé à publier les résultats de ce nouveau sondage, c'est pour une raison bien simple. Vos réponses nous sont parvenues au compte-gouttes et c'est avec beaucoup de peine qu'elles ont atteint le chiffre de 100. Trop peu pour être représentatives pour plus de 2000 lecteurs que vous êtes. Juste assez pour vous en donner une idée et rendre justice à ceux et à celles qui se sont donné la peine de répondre.

En une année certaines réalités ont changé. Tel le prix à l'abonnement et au numéro. Mais les réponses dans leur ensemble restent valables. Nous signalons juste en passant que toutes les questions n'ont pas eu de réponses ou de réponses correctes. Par ailleurs certaines réponses étaient tellement contradictoires que les synthétiser aurait signifié les trahir. Nous ne voulons pas non plus commenter ces résultats reconnaissant à chacun la maturité et l'intelligence de les comprendre et de les interpréter. Nous vous les présentons tels quels dans leur diversité. Ce qui, du reste, montre que malgré le petit échantillon, le public de *DIALOGUE* est un public varié et non monolithique. C'est heureux.

Quant à vos suggestions nous vous assurons que nous en tiendrons compte dans la mesure de nos moyens. Surtout que beaucoup d'entre elles rencontrent également nos préoccupations.

Certains d'entre vous ont peut-être jugé qu'il était trop tard pour envoyer leurs réponses eu égard à la date limite. Il est vrai qu'el- le vous laissait peu de temps. Vous pouvez toujours nous faire part de vos souhaits et de vos remarques. Soit par un billet pour le courrier des lecteurs. Soit par une note personnelle que vous adresserez à la Rédaction. Elle trouvera une oreille attentive de notre part.

Il a été dit que chaque peuple a la presse qu'il mérite. DIALOGUE est aussi en ce sens le reflet de ses lecteurs et de ses auteurs. Son avenir dépend donc de votre dynamisme, de votre volonté de la soutenir. En lui envoyant des arti- cles, des caricatures, des textes humoristiques, des photos.

Aidez-nous à mieux vous servir. Afin que votre satisfaction soit notre fierté.



Vous êtes

Lecteurs occasionnels

7

Abonnés

93

Depuis:

1967-1971 (16 à 20 ans)	11
1972-1976 (11 à 15 ans)	8
1977-1981 (6 à 10 ans)	14
1982-1986 (1 à 5 ans)	51
sans réponse	16

Age

21 à 30 ans	17
31 à 40 ans	36
41 à 50 ans	22
51 à 60 ans	13
61 et plus	5
sans réponse	7

Sexe

Homme	86
Femme	5
sans réponse	9

Nationalité

Rwandais	52
Non Rwandais	48

Résidence

Rwanda	87
Etranger	13

Profession

Enseignants	20
Prêtres	20
Professions libérales	16
Agents de l'Etat	16
Médecins	8
Etudiants	5
Techniciens	5
Fonctionnaires inter.	4
sans réponse	6

Domicile

Ville	58
Campagne	42

Autres journaux/Revue 1u(e)s

● RWANDA

- KINYAMATEKA	43	- URUNANA	3
- IMVAHO	41	- EDUC. SC. & CULT.	3
- LA RELEVÉ	7	- RAFIKI	3
- A.R.P.	6	- REVUE PEDAGOGIQUE	2
- JOURNAL OFFICIEL	6	- LA SOURCE	2
- BULLETIN AGRICOLE	5	- DIAPASON	2
- REV. MEDIC. RWANDAISE	4	- 7 autres revues	1

● ETRANGER

- JEUNE AFRIQUE HEBDO	41	- J. AFRIQUE ECONOMIE	2
- LE MONDE	9	- SCIENCE ET AVENIR	2
- AFRIQUE ASIE	7	- EXPRESS	2
- J. AFRIQUE MAGAZINE	7	- LE FIGARO	2
- AU COEUR DE L'AFRIQUE	5	- LA VIE CATHOLIQUE	2
- LE POINT	5	- FINANCES ET DEVEL.	2
- VIVANT UNIVERS	4	- MISSI	2
- LE COURRIER ACP-CEE	4	- BINGO	2
- LIBRE BELGIQUE	4	- TELEMA	2
- PARIS MATCH	3	- 44 autres revues	1
- REFUGIES	3		
- OSSERVATORE ROMANO	3		
- PIROGUE	3		
- FORUM DU DEVELOP.	3		
- LE MONDE DIPLOMATIQUE	3		
- ACTUALITES RELIGIEUSES	3		
- LA CROIX	2		

Comment jugez-vous DIALOGUE?

Bon Mauvais A développer

Impression d'ensemble	92	0	7
Par rubrique			
• Editorial	69	1	11
• Articles	76	0	16
• Act. Rwandaises	37	4	55
• Dans l'Eglise au R.	58	4	26
• Carnet	58	3	27
• Livres et Revues	54	3	31
• Courrier	35	5	46

Quand vous lisez DIALOGUE ...

- Vous lisez généralement tout	61		
- Quelques articles	38		
- En particulier les articles qui concernent les domaines suivants :			
. Problèmes sociaux	80	. Culture	52
. Politique	60	. Religion	47
. Economie	58	. Science	47

Vous et DIALOGUE

Conservez-vous DIALOGUE ?	OUI	92
	NON	5
	sans réponse	3

Prêtez-vous DIALOGUE à d'autres lecteurs ?	OUI	71
	NON	20
	sans réponse	9

Quelles sont les rubriques qui vous intéressent ?

	Le plus	Le moins	Pas du tout
- Editorial	27	34	5
- Articles	85	5	0
- Act. Rwandaises	82	6	1
- Dans l'Eglise au R.	44	29	9
- Carnet	42	24	2
- Livres et Revues	46	22	3
- Courrier	42	29	3

Trouvez-vous que la place consacrée aux rubriques ci-dessous est

	Exagérée	Convenable	Insuffisante
- Editorial	0	77	5
- Articles	0	72	12
- Act. Rwandaises	1	42	46
- Dans l'Eglise au R.	27	44	17
- Carnet	2	53	27
- Livres et Revues	1	50	30
- Courrier	2	37	40
- sans réponse = 5			

Quelle est selon vous une rubrique qui mérite une plus grande place ?

- Articles	44
- Actualités Rwandaises	25
- Dans l'Eglise au Rwanda	8
- Courrier	5
- Livres et Revues	4
- Carnet	3
- Dossier	2
- Scribe	1
- Sans réponse	16

Quel(s) est(sont) votre(vos) auteur(s) préféré(s) ?

1. NTAMAHUNGIRO Joseph	35
2. MUGESERA Antoine	27
3. MUSY Guy	17
4. NTEZIMANA Laurien	6
5. ERPICUM Richard	4
6. NTAKARUTIMANA Emmanuel	3
7. MUNYARUGERERO F. Xavier	2
RUNYINYA Barabwilitza	2
FUNGA François	2
GODDING Jean-Pierre	2
DELPORTE Raymond	2
Abbé MASSION	2
THEUNIS Guy	2
TOUTS	2
14 autres noms	1
INDIFFERENTS	6
Question mal posée	1
Les moins compliqués	1
sans réponse	32

V'a-t-il une rubrique que vous souhaiteriez voir naître dans DIALOGUE ?

NON	42
OUI	58 Laquelle ?

- Humour, Anecdotes, Caricatures	9
- Sport, Jeux, Loisirs	9
- Jeunesse	3
- Actualités internationales	3
- Recherche scientifique	3
- Interviews	2
- Histoire	2
- 39 autres suggestions	1

Raisons qui motivent votre intérêt pour DIALOGUE

- J'y acquiers une meilleure connaissance des problèmes rwandais.....	69
- C'est la seule revue qui me fournisse une bonne information sur le Rwanda	21
- J'en ai besoin dans mon travail	18
- Autres raisons	43

- "Débat sur problèmes nationaux" - "Comité de rédaction constitué par des hommes sérieux, qui ont une formation pouvant leur permettre d'informer et de former" - "Les éditeurs sont ponctuels et respectent leurs clients; la revue est relativement bon marché" - "Revue moins hantée par la peur de dire la vérité. Articles scientifiquement élaborés" - "Seule revue rwandaise qui n'a pas peur d'analyser critiquement la situation socio-politico-économique du pays" - "Seule revue où les problèmes rwandais sont débattus en profondeur par les intellectuels rwandais. C'est une revue qui 'dialogue'" - "Chrétien tout en étant orienté vers le pluralisme" - "Une force pour mon engagement" - "Instrument de réflexion et de débat" - "Franc-parler et analyse sérieuse des situations" - "Seule revue à articles intellectuels, profonds et bien développés à part le style de la langue qui est compliqué et pas compréhensible par tout le monde" - "Revue critique" - "Revue très diverse, très vigilante"...

Articles de DIALOGUE

Les articles de DIALOGUE SONT-ILS ?

	Tout à fait	Plutôt	Assez	Pas du tout
Faciles à lire	59	18	16	3
Objectifs	33	34	18	1
Bien documentés	38	29	24	-
Intéressants	57	26	12	-
Utiles professionnel.	29	25	22	5

Trouvez-vous que les articles publiés dans DIALOGUE sont :

	OUI	NON
- Trop courts	12	60
- Trop longs	8	57
- Proches de vos préoccupations	81	5
- Éloignés de vos préoccupations	5	51
- sans réponse =	8	

Articles intéressants parus dans les derniers numéros :

- "Pour un bon gouvernement africain", de Joseph NTAMAHUNGIRO, n° 119	13
- "Les prix des produits vivriers", de Antoine MUGESERA, n° 119	9
- "Pour une utilisation rationnelle de l'énergie", de Marcel NSABIMANA, n° 120	4
- "Les CERAI", de Joseph NTAMAHUNGIRO, n° 120	4
- "L'administrateur public africain", de Augustin BASEBYA, 118	4
- "Les droits de l'homme à l'africaine", de Joseph NTAMAHUNGIRO, n° 118	4
- "Dossier : Intensification agricole", n° 117 ...	3
- Université et Développement", de P.X. MUNYARUGERERO ET J. NTAMAHUNGIRO, n° 118	3
- "Nyakibanda", Dialogue & A. MISAGO, n° 119	3
- "Vallée de la Nyabarongo et Réforme agraire", de Antoine MUGESERA, n° 116	3
- "Amnesty International visite le Rwanda", de Jean Marie Vianney MUGEMANA, n° 118	3
- "Le chemin de la solidarité", de Guy MUSY, n° 119..	2
- "La Croix, le Livre et la Charrue", de Raymond DELPORTE, n° 120	2
- "Qu'est-ce que l'I.F.R.", de T. KAREMA, n° 120 ...	2
- "Burundi : Tension Eglise Catholique-Etat?" (120) 2	2
- "Mgr BIGIRUMWAMI", de T. MALYOMEZA, n° 119	2
- "Au Rwanda, la foi et les croyances" de Laurien NTEZIMANA, n° 120	1
- 16 autres articles	1

Quels sujets regrettez-vous de n'avoir pas trouvés dans DIALOGUE ? 56 réponses

- La démission des parents en matière d'éducation et les effets attendus des nouveaux textes légaux scolaires
- Les sous-logés ou les mal-logés - expansion spontanée du milieu urbain; Urbanisme et structure en milieu rural.
- L'Afrique Australe et ses problèmes - La dette africaine - Le problème sahraoui et son évolution.
- CND, URAMA, CESTRAR, est-ce nécessaire ? Le désarment en Afrique et au Rwanda.
- Des sujets qui parleraient nettement sur l'option de l'Eglise et de l'Etat pour les pauvres concernant l'urbanisation, les soins de santé (les médicaments), l'éducation où l'avoir ne risque pas de conditionner le savoir ...
- Sujet sur la polygamie, sur les jeunes délinquants ou chômeurs à Kigali en particulier, sur les femmes
- L'obligation de creuser des terrasses et ses conséquences sur la vie quotidienne du paysan rwandais
- Problèmes de la chrétienté au Rwanda actuellement et de la religion rwandaise traitée en profondeur
- Interviews des hommes politiques rwandais sur les réalisations effectuées (Ministres - Bourgmestres - Recteur université)
- Un peu d'humour distrairait le coeur et l'esprit
- Débat actuel sur la culture rwandaise (ancienne et moderne)
- Problèmes de scolarisation et justice
- Analyse critique de la CEPGL

Votre... DIALOGUE

Le prix d'un numéro est-il ?

. Trop cher	13
. Normal	68
. Pas assez cher	10
. sans réponse	9

3 réponses avec commentaires

- TROP CHER pour une revue presque polycopiée
- TROP CHER pour un campagnard enseignant NORMAL pour un cadre moyen
- PAS ASSEZ CHER pour le Directeur Général, le Secrétaire Général et le Ministre et les grandes entreprises parastatales
- TROP CHER pour les rwandais
- PAS ASSEZ CHER pour les coopérants
- Deviendrait être GRATUIT pour les enseignants

Abonnement annuel de DIALOGUE

TROP CHER	15
NORMAL	61
PAS ASSEZ CHER	11
sans réponse	13

Commentaires

- C'est trop cher. Si le coût de la vie augmentait, le pouvoir d'achat resterait stationnaire
- Pas cher, mais ne couvre certainement pas les vraies dépenses.

La dactylographie de DIALOGUE est-elle ?

. Correcte	70
. Assez correcte	23
. Passable	3
. Sans réponse	4

La mise en page de DIALOGUE est-elle ?

. Correcte	74
. Assez correcte	19
. Passable	7

Suggestions pour améliorer la forme ou le contenu

35 réponses

- "Parution mensuelle" - "Le coin du sourire" (...)
- "Si vous voulez gagner du public, attaquez, mordez, soyez espiègle : c'est le sort du journalisme" - "Dessins à maintenir. Même caricatures" - "Bravo pour le bon équilibre quant aux collaborations et contributions rwandaises et étrangères!" - "Plus d'échange avec les expériences des pays voisins (économie, agriculture, artisanat, culture) et de comparaison" - "Créer un DIALOGUE 100% en kinyarwanda pour atteindre un plus grand public rwandais. Faire moins dépendre DIALOGUE des milieux religieux et expatriés" - "Plus d'aération et d'illustration" - "Amener ou inviter les frères des Eglises Protestantes à y insérer aussi leurs articles sur la vie de ces dernières au Rwanda" - "Mieux vaut conserver la forme actuelle de DIALOGUE" - "Introduire la rubrique : actualités internationales" - "Accroître les dimensions de la revue" ...

En général

VOUS ETES

- TOUT-A-FAIT SATISFAIT	42
- PLUTOT SATISFAIT	44
- ASSEZ SATISFAIT	11
- PAS DU TOUT SATISFAIT	0
- SANS REPONSE	3

Courrier des lecteurs

L'école est le miroir de la société. On ne saurait la comprendre avant d'avoir saisi toute la complexité sociale, politique, économique et culturelle d'un peuple. Le Rwanda n'échappe pas à cette lecture.

Quelle école pour quelle société?

La lecture de l'article de Monsieur Ephrem MBUGULIZE (DIALOGUE N° 122, mai-juin 1987) "QUELLE ECOLE POUR LA SOCIÉTÉ D'Aujourd'hui ?" a suscité en moi les réflexions suivantes.

Pour comprendre le rôle de l'école dans la société rwandaise, il faut d'une part, remonter un peu en arrière dans l'histoire de cette institution et, d'autre part, situer l'école dans son environnement socio-politique, économique et culturel actuel.

L'ECOLE ET LA COLONIE

Quand le colonisateur (missionnaire ou politique) a établi et développé l'école au pays, c'était uniquement pour son aspect pragmatique et fonctionnel : l'évangélisation des sauvages pour les missionnaires et la formation des auxiliaires pour l'administration et l'appareil de production pour les politiciens.

L'école est donc le fruit de la

colonisation et non celui d'une longue évolution interne. L'analyse de la relation école-société exige que l'on tienne compte de cette situation.

LE MYTHE DE L'ECOLE ET LE RENVERSEMENT DIFFICILE DES TENDANCES AU MOMENT DE L'INDEPENDANCE

L'Ecole a joué et joue encore plusieurs fonctions dans l'évolution de la société rwandaise.

Premièrement, l'école a joué et joue encore le rôle de différenciation et d'hierarchisation sociales au sein de la société. Par ses niveaux de formation plus ou moins hiérarchisés, elle répartit les positions et les privilèges sociaux. Celui qui est monté le plus loin dans les études est considéré comme le "plus évolué" par le colonisateur et le plus riche par les Rwandais, puisqu'il est le mieux payé et le mieux considéré socialement. C'est pour cette raison que le conflit socio-politique né avant l'indépendance avait entre autres objectifs la réclamation de l'égalité d'accès à l'enseignement (cf. le Manifeste des Bahutu). Tout le monde veut passer par l'école. Les premiers artisans de la révolution rwandaise et de l'indépendance nationale étaient des gens qui avaient pu fréquenter l'école et donc qui pouvaient se faire entendre au niveau national et international. Aujourd'hui, pour accéder à de hautes responsabilités (hormis certaines aberrations) dans l'appareil de l'Etat, de l'Eglise, etc., il faut posséder un diplôme qui atteste ses aptitudes (même pour représenter la population, par exemple député national, il faut avoir un diplôme). L'école, en certifiant que les diplômés sont capables de certains rôles

sociaux, conditionne ainsi leur futur statut social et professionnel.

De cette façon, l'école conduit aussi parallèlement à la distribution de revenu dans la société. Théoriquement, le plus grand diplôme est le mieux payé ! Je dis théoriquement, parce que la constitution de revenu est influencée aussi par d'autres facteurs qui peuvent même jouer un rôle plus déterminant tels que la position socio-économique des parents, les relations sociales, les aptitudes personnelles, etc.

Deuxièmement, l'école remplit une fonction cognitive. Elle développe l'intelligence de l'individu, lui permettant ainsi d'avoir une compréhension, ses structures, ses méthodes, etc. ; elle exerce sur l'individu une certaine influence sur sa façon de vivre, de conceptualiser, de sentir, de percevoir, etc.

Troisièmement, l'école constitue une sorte de croyances et de normes sociales, qui sont le plus souvent celles de la classe qui l'a conçue. Dans cette perspective, les valeurs et les normes diffusées par l'école peuvent entrer en conflit avec les valeurs et normes en vogue dans la plus grande partie de la population. Ceci explique malheureusement aussi la rupture entre la société traditionnelle (dans laquelle vivent toujours les masses populaires) et la société dite moderne dont l'école a entre autres tâches de préparer. Parce que l'école diffuse des valeurs sans rapport avec les valeurs et besoins immédiats des masses populaires, la minorité des scolarisés se sent mal à l'aise dans cette société. Elle la considère comme forme d'arriération qu'il faut balayer et ne veut plus réintégrer les campagnes qui incarnent cette société arriérée. En ville, tout est organisé : la vie et le travail. Ceci explique aussi que la lutte pour les places au secondaire et à

l'université doit être interprétée comme une volonté de la population de fuir la misère et de construire un avenir meilleur pour leurs enfants.

L'école est donc un moyen à la fois de promotion et/ou d'aliénation sociale, économique et culturelle.

L'ECOLE COMME FORME DE POUVOIR

L'anatomie du pouvoir au Rwanda permet de constater que l'école est une force non négligeable. Et l'analyse précédente permet de l'affirmer. Elle confère à ceux qui y sont formés un pouvoir socio-économique et politique considérable. Et, quand on entre dans cette forme de pouvoir, on n'en sort plus. Il en résulte que l'élite intellectuelle constitue de plus en plus la classe moyenne du pays : une vie décente, un bon logement, un espoir de promotion politique, etc. Cette classe ne se confond nullement avec les autres. Elle collabore avec d'autres classes sociales parallèles (bourgeoise, dirigeante et militaire). Son souci primordial n'est pas de servir le peuple, mais de maintenir, dans la mesure du possible, ses propres avantages.

L'EVOLUTION DE L'ECOLE N'EST PAS ETRANGERE

A CELLE DU CONCEPT DE DEVELOPPEMENT

Le développement fut d'abord conçu comme équivalent à la croissance économique et celui-ci devait conduire au progrès social dans tous les domaines. Comme le développement devait s'obtenir par deux facteurs : le capital et le travail,

on considéra que la formation des travailleurs permettrait d'améliorer la force de travail (population active) et donc la production. Le développement de l'enseignement (surtout des niveaux secondaire et supérieur) est donc une question de survie de la société.

Associée à l'idéologie occidentale selon laquelle l'évolution humaine est unilatérale, engagée sur une seule direction où l'occident est le plus avancé, l'école fut considérée comme un moyen qui peut permettre le rattrapage dans le développement économique et technologique.

Les déceptions ayant suivi cette conception (l'impossibilité de rattraper les pays développés, le désespoir de relever le niveau de vie général dans les pays pauvres, les inégalités criantes de revenu, la destruction culturelle, etc.) conduisirent à inventer d'autres voies. On a ainsi parlé de développement à partir des besoins essentiels, de développement intégré, de développement endogène, de développement auto-centré, etc.

Et l'école devait donc suivre cette combinaison. Elle devrait désormais être reliée aux réalités sociales et aux besoins réels des sociétés concernées. Elle devrait participer au changement mais en même temps préserver l'identité culturelle de la société. Les réformes scolaires fondées sur la démocratisation de l'éducation, d'égalité de chances devant l'éducation, d'équilibre ethnique et régional, de ruralisation de l'enseignement et de professionnalisation ne sont pas étrangères à cette évolution du concept de développement. Malheureusement, là aussi, les conflits éclatent entre les classes influentes concernant ce qui est bien pour la majorité de la population et ce qu'il faut pour conserver les avantages acquis par certaines minorités. De quel côté doit être orientée l'école ?

DISTINGUER ENTRE "POLITIQUE PROCLAMEE" ET "POLITIQUE APPLIQUEE"

En matière de planification de l'enseignement, il faut distinguer entre les objectifs projetés et proclamés et les objectifs poursuivis. Les premiers apparaissent dans les discours politiques et les documents du plan, les seconds sur le terrain.

Au Rwanda, comme ailleurs dans d'autres sociétés, les objectifs politiques sont plus ambitieux et plus séduisants. Sur le terrain, plusieurs facteurs viennent modifier les données du problème : les forces d'opposition politique et sociale (dont l'élite intellectuelle), le financement (pénurie de ressources), le contexte économique (crise économique mondiale et difficultés économiques internes). Nous penserons à l'inefficacité de la ruralisation de l'enseignement (interprétée par ses détracteurs comme un moyen d'aliénation des couches sociales pauvres), à l'échec certain de la professionnalisation de l'enseignement secondaire et supérieur (le Plan est formel : les besoins du développement se situent en priorité dans les cadres et techniciens intermédiaires et subalternes et non dans les cadres supérieurs et moyens; or, la structure imaginée privilégie les études longues !) et à l'écart de priorité entre le développement rural et la montée de l'analphabétisme dans la population.

MAIS L'ECOLE EST LIEE A L'ENVIRONNEMENT !

L'école n'est pas un îlot isolé du contexte environnemental. Elle est influencée

par les structures économiques, politiques, sociales et culturelles. Si le système de recrutement au marché du travail est basé sur le diplôme, il est important que l'école prépare les élèves dans cette perspective. Si la structure économique, sociale et politique est fondée sur les inégalités et la sélectivité, il est évident que, même avec toutes les volontés du monde, la démocratisation de l'école ne modifiera en rien les données du problème. Si la politique de développement national ne prend pas pour base les problèmes qui se posent, avec acuité, au pays, l'effort de réforme de l'école pour l'adapter aux réalités ne servira pas à résoudre les problèmes nationaux.

Pour que l'école change, il faut que l'environnement change aussi. L'école crée des potentialités et c'est à l'environnement n'est les exploiter plus utilement. Si l'économie n'est pas performante, la ruralisation et la professionnalisation de l'école seront un échec. Si la structure économique a comme priorité le secteur moderne, l'école privilégiera logiquement l'enseignement secondaire et supérieur qui y prépare.

Ainsi donc, l'école est un phénomène complexe qui déborde le cadre des seuls spécialistes de l'enseignement, qui est imbriqué dans le tissu social et qui, de ce fait, demande un large débat sur les finalités de la société globale.

QUELQUES LECONS A TIRER

La première leçon à tirer c'est qu'il n'existe pas de recette toute faite en ce domaine. La question scolaire est liée à un contexte particulier : chaque société doit essayer de trouver une formule qui lui convient en fonction de sa philosophie sociale, de ses besoins et de ses aspira-

tions. Dès lors, il s'avère juste d'élargir le débat sur les orientations et objectifs de la société.

La deuxième leçon à tirer de cette problématique, c'est que l'école fonctionne dans un univers social, économique, politique et culturel qui affecte son orientation et son fonctionnement. Toute réforme de l'école qui ne situerait pas celle-ci dans cette perspective serait vouée à l'échec. En fait, l'idéal serait de réformer en un seul mouvement la façon d'éduquer et la façon de produire. Y arriverons-nous ? Tel est le défi pour les prochaines décennies.

Il importe donc qu'avant de condamner telle ou telle école, on se penche d'abord sur ses rapports dynamiques avec la société, sur ses finalités et ses moyens. Ainsi au lieu de la question "QUELLE ECOLE POUR LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI ?", il faut se poser une autre : "QUELLE ECOLE POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?", parce que, finalement, quelle société voulons-nous ?

E. MUNYANTWALI



C'EST DÉJÀ LA FIN DE
L'ANNÉE. IL FAUT QUE
JE ME REABONNE À
DIALOGUE.
TOUT DE SUITE...

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.

Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABBONNEMENT

Encaine de Kinyamateka

B. TARIF D'ABBONNEMENT

RWANDA		ETRANGER	
● Abonnement ordinaire:	1000 Frw.	● Burundi: 1500 Fbu.	
● Abonnement étudiant:	800 Frw.	● Afrique } 3000 Frw. ou 1500 Fbelges	
● Abonnement de soutien:	1500 Frw.	● Europe } 60 Frusses	
● Abonnement de groupe: (5 personnes)	4000 Frw.	● Amérique } 3500 Frw. ou 35 \$US	
		● Asie }	

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
● B.C.R. N° 3778/92 Kigali	● Belgique: CCP 000-1495123-61 Pierre Masson, Bruxelles
● Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	● Suisse: CCP 17-2941-6, Revue DIALOGUE Rwanda
● Economats Généraux	R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse
● Gemeca (Père Louis Pien - Procureur Kigali)	
● Bureaux DIALOGUE (encelente Kinyamateka)	
● Librairie Caritas - Kigali	

Prix: 200 Frw.

Lieux: Librairie Caritas - Kigali; Hôtel des Diplomates - Kigali; Hôtel des Mille Collines - Kigali; ALIRWANDA - Kigali; Centre National de Pastorale St Paul - Kigali; Gare Routière - Kigali; Club Ratiki - Kigali; Librairie Universitaire - Butare; Centres Régionaux d'Information de l'ORINFOR.